

Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

**Rapport annuel
2021-2022**



Conformément à la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le présent document fait état des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice 2021-2022.

La présente publication est disponible en d'autres formats, sur demande.

Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : povertyreduction@gov.mb.ca.

La présente publication est également disponible en ligne à l'adresse <https://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>.

Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté

En tant que coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté du Manitoba, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de 2021-2022 sur la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté, qui souligne notre travail et nos réalisations en matière de réduction de la pauvreté et de création d'occasions pour une meilleure qualité de vie pour toute la population manitobaine.

[S'engager vers un avenir meilleur : La stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté](#) (2019) continue de guider notre travail pour briser le cycle de la pauvreté en mettant l'accent sur les voies qui permettent à la population manitobaine de sortir de la pauvreté et d'améliorer les résultats pour les familles, les enfants et les jeunes.

Notre stratégie reconnaît que la pauvreté est complexe et qu'elle nécessite une démarche pangouvernementale qui réunit le travail de collaboration entre les ministères, les organismes, les autres ordres de gouvernement et les partenaires communautaires pour améliorer la vie des Manitobains. Ce rapport annuel soulignera ces efforts collectifs pour aborder les diverses facettes de la pauvreté dans les six secteurs prioritaires de la stratégie.

Comme l'année 2021-2022 a vu l'émergence de diverses variantes de la COVID-19, ce rapport présentera également certains des efforts de réponse à la COVID-19 déployés pour aider les Manitobains vulnérables en ces temps difficiles.

Ce rapport comprend des données sur 13 indicateurs de pauvreté afin de mesurer nos progrès dans la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Nous sommes heureux de constater que, selon les données les plus récentes de l'Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada, le taux de pauvreté infantile du Manitoba s'est considérablement amélioré en 2020, passant de 19,3 % en 2015 à 6 %, soit une amélioration de 69 %. Il y avait 35 000 enfants manitobains de moins vivant dans la pauvreté en 2020 par rapport à 2015. Cela montre que le Manitoba a dépassé son principal objectif de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % d'ici 2025, par rapport au taux de référence de 2015.

Bien que nous ayons réalisé des progrès importants, nous devons continuer à travailler ensemble avec nos partenaires pour relever les grands défis qui nous attendent. Les répercussions de la COVID-19 se poursuivent, touchant de façon disproportionnée la population manitobaine vivant dans la pauvreté. Les événements survenus depuis la fin de 2021 et se poursuivant en 2022 ont créé des pressions inflationnistes, entraînant des taux d'inflation jamais vus depuis des décennies, ce qui réduit fortement le pouvoir d'achat des revenus familiaux et individuels. Malgré les obstacles et les difficultés financières que l'avenir pourrait apporter aux Manitobains les plus vulnérables, notre

gouvernement reste déterminé à maintenir, voire à dépasser, les progrès réalisés dans la création d'un meilleur avenir pour toute la population manitobaine.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.



Rochelle Squires
Ministre des Familles

Coprésidente du Comité



Wayne Ewasko
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la
petite enfance

Coprésident du Comité

Table des matières

Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté	1
Progrès réalisés en 2021-2022	6
Comité de réduction de la pauvreté.....	6
S’engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté .	8
Points saillants des mesures prises en 2021-2022	8
1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes	8
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie	11
3. Promouvoir l’inclusion économique par l’emploi, l’éducation et la formation	17
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires.	23
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients.....	28
6. Apporter des changements positifs par l’innovation sociale.	32
Réponse à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les Manitobains dans le besoin ..	34
Indicateurs de réduction de la pauvreté	40
Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation	40
Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba	41
Subdivision des données liées aux indicateurs	45
Taux de faible revenu	45
Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)	46
Places en garderie.....	49
Emploi.....	50
Mortalité prématurée.....	52
Aller de l’avant.....	53

Progrès réalisés en 2021-2022

En 2021-2022, le Manitoba a démontré sa résilience en relevant les défis de la pandémie de la COVID-19. Le gouvernement du Manitoba et les collectivités ont travaillé ensemble pour remettre la province sur la voie du rétablissement tout en protégeant la population manitobaine.

Malgré les difficultés causées par la pandémie, le gouvernement du Manitoba est demeuré centré sur son engagement à réduire la pauvreté et à promouvoir le bien-être de tous les Manitobains. Cet engagement a été inscrit dans la loi en 2011 par l'entremise de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, qui énonce les exigences relatives à une stratégie provinciale à long terme, à l'établissement d'indicateurs de pauvreté pour mesurer les progrès de la stratégie, et à la présentation de rapports annuels sur les progrès réalisés.

Le Manitoba a accompli d'importants progrès dans plusieurs domaines, en assurant le soutien des personnes qui en ont le plus besoin : les Manitobains sans-abri, les personnes ayant un handicap grave et prolongé, les Manitobains adultes ayant une déficience intellectuelle, les Manitobains à risque de violence sexiste et les jeunes qui sortent des services de protection de l'enfance. En même temps, le gouvernement a fait des progrès importants pour améliorer le soutien à la population manitobaine en renforçant ses systèmes — transformation du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, modernisation du système de garde d'enfants, amélioration de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, mise à jour du régime fiscal et innovation dans la prestation des services grâce au Bureau de l'innovation sociale.

Ce rapport annuel souligne ces réalisations en 2021-2022 et présente les données sur les 13 indicateurs pour mesurer nos progrès.

Comité de réduction de la pauvreté

En vertu de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le Comité de réduction de la pauvreté, composé de membres de la collectivité et de ministres provinciaux chargés des politiques, des programmes et des services ayant une incidence sur la pauvreté, surveille la mise en œuvre de la stratégie, fournit des conseils et facilite la participation de la collectivité à l'élaboration de la stratégie.

En date du 31 mars 2022, les membres du Comité de réduction de la pauvreté étaient¹ :

- Rochelle Squires, Familles (coprésidente)

¹Il y a eu un remaniement et une réorganisation du Cabinet le 18 janvier 2022, où l'ancien coprésident, Cliff Cullen, ministre de l'Éducation, a été affecté à un autre portefeuille, et certains noms de ministères ont été modifiés.

- Wayne Ewasko, Éducation et apprentissage de la petite enfance (coprésident)
- D^r Alan Lagimodiere, Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord Manitoba
- Jon Reyes, Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration
- Sarah Guillemard, Santé mentale et Mieux-être de la communauté
- Bob Lagassé, député de Dawson Trail
- Dilly Knol
- Jeremy Smith
- Ashling Sweeny
- Bonnie Emerson

S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

En mars 2019, le gouvernement du Manitoba a publié [S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté](#), une stratégie pluriannuelle et pangouvernementale axée sur la création de parcours de réussite et de résultats positifs pour la population manitobaine. Sa vision est la suivante : « tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. »

Fondée sur l'esprit de réconciliation, la stratégie est axée sur six domaines prioritaires :

- investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;
- travailler ensemble à améliorer la santé et le niveau de vie;
- promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation;
- faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
- renforcer la prestation de services axés sur les clients;
- apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

La stratégie reconnaît que la création de passerelles vers une vie meilleure dans ces secteurs prioritaires nécessite des partenariats solides avec les collectivités, les intervenants organisationnels et les autres paliers de gouvernement.

Points saillants des mesures prises en 2021-2022

Cette section présente certaines des principales mesures prises par le gouvernement du Manitoba pour améliorer la qualité de vie des Manitobains.

Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes

Augmentation des possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

L'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de grande qualité est un élément essentiel d'une stratégie efficace de réduction de la pauvreté. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à renforcer son système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en augmentant la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusivité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Cela comprend des investissements pour des places en garderie pour les enfants d'âge scolaire, ainsi que des investissements supplémentaires pour améliorer et élargir les services et les programmes qui répondent aux besoins des enfants, des parents, des familles et des collectivités.

Parmi les principales réalisations du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au cours de l'année 2021-2022 figuraient notamment les suivantes :

- Financement de 233 nouvelles places dans des garderies à domicile.
- Financement de 458 nouvelles places dans des centres, par la création de nouveaux projets d'immobilisations communautaires et scolaires.
- Délivrance de trois lettres d'admissibilité à des corporations pour appuyer la création de 196 nouvelles places en garderie dans les années à venir dans le cadre du programme de crédit d'impôt pour le développement des garderies.
- Par l'approche de service en deux volets du Programme de soutien à l'inclusion, soutien de 1 043 enfants uniques qui avaient besoin d'une aide supplémentaire pour accéder à des services de garde, par la fourniture d'un soutien aux établissements de garde d'enfants admissibles afin d'éliminer les obstacles, de sorte que tous les enfants puissent participer aux programmes.

Systeme de garde d'enfants moderne

Les changements visant à créer un système de garde d'enfants et un modèle de financement modernes permettront au secteur de la garde d'enfants de croître en fonction de la demande des familles manitobaines. Le système de garde d'enfants modernisé rendra les services de garde d'enfants plus abordables, augmentera l'accès aux services accrédités et offrira plus de choix et de souplesse pour tenir compte des besoins et des difficultés auxquelles font face les parents d'aujourd'hui.

Pour appuyer cette modernisation, le Manitoba a présenté le projet de loi 47 : La Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui introduit officiellement le concept d'apprentissage des jeunes enfants dans la législation, permet d'offrir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants plus adaptés et plus souples afin de mieux répondre aux divers besoins des familles et des enfants, et permet aussi d'assurer le maintien et la durabilité de normes élevées pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le projet de loi 47 a reçu la sanction royale en juin 2021, et la nouvelle loi entrera en vigueur dès sa proclamation, en même temps que les nouveaux règlements sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants seront achevés.

Programme d'allocations pour la garde d'enfants — Seuils de revenu accrus

En août 2021, le Manitoba a conclu l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, qui octroie au Manitoba 1,2 milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir des services de garde d'enfants abordables, accessibles, inclusifs et de haute qualité. L'un des principaux objectifs de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du

Canada est de réduire les frais de garde d'enfants de 50 % d'ici 2023, dans le but d'atteindre des frais moyens aux parents de 10 \$ par jour d'ici le 31 mars 2026.

En février 2022, le Manitoba a investi un total de 82,7 millions de dollars grâce à une combinaison de fonds fédéraux et provinciaux pour augmenter de 45 % les seuils de revenu dans le cadre du Programme d'allocations pour la garde d'enfants. Ce changement a été appuyé par des modifications au Règlement sur la garde d'enfants et élargira l'admissibilité au programme, ce qui permettra d'accroître la participation des travailleurs pour les familles à faible et moyen revenu. On estime que jusqu'à 12 000 enfants supplémentaires seront admissibles à une allocation au cours de la première année. Ce financement permet à un plus grand nombre de parents d'aller de l'avant avec des plans d'emploi ou d'éducation. L'augmentation du seuil d'admissibilité aux allocations est un premier pas vers des mesures d'aide à l'abordabilité pour les familles qui en ont le plus besoin, l'objectif étant d'améliorer l'abordabilité pour toute la population manitobaine au cours des prochaines années.

Financement novateur pour la garde d'enfants

En février 2022, le Manitoba et le Canada ont signé l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2021-2022 à 2024-2025, qui accorde au Manitoba un financement fédéral pour améliorer et étendre les services réglementés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de moins de six ans. Cet accord est une extension de l'accord précédent et la majorité du financement a permis de couvrir les coûts d'exploitation permanents des places créées dans le cadre de l'accord de 2017-2018 à 2019-2020.

De plus, le gouvernement du Manitoba a fourni un soutien financier pour la création de places en garderie par l'intermédiaire du crédit d'impôt pour le développement des garderies, une façon novatrice de favoriser les partenariats avec le secteur privé. Cette méthode de financement offre un crédit d'impôt aux corporations privées qui investissent dans la création de nouvelles places d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour appuyer leurs employés et la collectivité environnante. En 2021-2022, un total de 1,96 million de dollars en crédits d'impôt a été engagé afin de soutenir la création de jusqu'à 196 places en garderie. Le crédit d'impôt a suscité un intérêt important et positif.

Une autre méthode de financement novatrice est le Fonds en fiducie pour la viabilité des garderies, un fonds de dotation géré par la Winnipeg Foundation. En juin 2021, huit centres et deux exploitants de services de garderie à domicile ont reçu 111 000 \$ grâce à ce fonds pour améliorer leur infrastructure et remplacer le matériel vieillissant dans leurs établissements.

Reconnaissant l'importance d'une main-d'œuvre solide pour parvenir à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité, abordables et

accessibles, un investissement de plus de 19 millions de dollars a été réalisé pour commencer à offrir un soutien ciblé pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié pour le secteur de l'apprentissage des jeunes enfants. À la fin de mars 2022, plus de 12 millions de dollars de l'investissement avaient été utilisés pour :

- augmenter les salaires du personnel actuel admissible afin de renforcer la stabilité économique et soutenir les travailleurs les moins bien rémunérés du secteur;
- fournir un « montant complémentaire » d'un an au pourcentage offert par le Manitoba au régime de retraite des centres et au programme de REER des fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial;
- fournir aux établissements des fonds pour offrir au personnel un investissement unique dans un compte d'épargne libre d'impôt, afin de favoriser une sécurité financière accrue de la main-d'œuvre en fonction des années de service.

Éliminer les obstacles à l'éducation, à l'emploi et à la formation pour les jeunes

Grâce à des programmes ciblés pour les jeunes, le gouvernement du Manitoba a fourni à plus de 15 500 jeunes de moins de 30 ans du soutien à la préparation et à la recherche d'emploi, des possibilités d'emploi et du soutien à la création d'entreprise pour les aider à trouver un emploi sur le marché du travail manitobain.

Le gouvernement a collaboré avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les autorités responsables des services à l'enfant et à la famille et le secteur sans but lucratif pour aider les jeunes grâce au programme de dispense de frais scolaires et à la bourse « Advancing Futures ». Ces programmes ont éliminé les obstacles financiers qui empêchent les jeunes actuellement ou anciennement pris en charge d'accéder à l'enseignement postsecondaire. En 2021-2022, 311 bourses Advancing Futures ont été accordées.

Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie

Réduire le fardeau fiscal de la population manitobaine

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à réduire le fardeau fiscal des Manitobains tout en renforçant les services dont dépendent les familles et les particuliers. Dans le cadre de la Garantie de diminution de taxes et d'impôts de 2 020 \$, les tranches d'imposition du revenu des particuliers du Manitoba et le montant personnel de base ont augmenté de 1 % pour l'année d'imposition 2021 en raison de leur indexation à l'indice des prix à la consommation du Manitoba. En conséquence, on estime que 1 530 contribuables ont été rayés des rôles d'imposition de 2021.

À partir de 2021, le Manitoba a commencé à éliminer progressivement l'impôt foncier pour l'éducation qui figure sur les relevés annuels d'impôt foncier en mettant en œuvre le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation.

Les propriétaires de propriétés résidentielles et agricoles continueront de payer l'impôt foncier pour l'éducation, mais ils recevront un remboursement de 25 % de la taxe spéciale de la division scolaire payable en 2021, tandis que les propriétaires de propriétés commerciales recevront un remboursement de 10 %.

Financement accru pour les programmes de nutrition des enfants dans les écoles

En novembre 2021, le gouvernement du Manitoba a accordé une augmentation du financement de 200 000 \$ au Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM) afin d'accroître le soutien aux programmes d'alimentation dans les écoles de la province. Le CNCM est un organisme de bienfaisance qui accorde du financement sous forme de subvention sur demande aux écoles du Manitoba pour les programmes de petit déjeuner, de dîner et de collation. Ce nouveau financement s'ajoutait au financement de 976 000 \$ versé annuellement par le Manitoba et visait à répondre à la demande accrue de programmes de nutrition dans les écoles. En 2021, le CNCM a soutenu plus de 271 programmes, touchant plus de 33 000 élèves par jour. Grâce au financement supplémentaire octroyé, le CNCM a pu soutenir 27 nouveaux programmes, ce qui a augmenté leur portée à environ 36 000 élèves par jour. L'accès à des aliments nutritifs à l'école favorise la santé et le bien-être des élèves, des familles et des collectivités, et joue un rôle important pour aider les élèves à apprendre et à s'épanouir à l'école.

Initiative d'alimentation saine dans le Nord

L'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, un programme du gouvernement du Manitoba, soutient les projets locaux et régionaux qui contribuent au développement de systèmes alimentaires sains et appropriés sur le plan culturel, tout en améliorant la santé et le bien-être des Manitobains. Les objectifs de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord consistent à améliorer l'accès durable à des aliments sains et appropriés sur le plan culturel dans le Nord du Manitoba et à renforcer le développement mené par la collectivité en augmentant la sécurité alimentaire.

Mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement

L'allocation de 2021-2022 accordée au Manitoba dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement était de 19,4 millions de dollars. La stratégie est un accord entre le Manitoba et le Canada qui vise à accroître l'accès au logement, à réduire les besoins en matière de logement et à trouver de meilleures solutions de logement.

L'année 2021-2022 marquait la troisième année de l'accord.

Allocation pour le logement Canada-Manitoba

L'allocation pour le logement Canada-Manitoba, l'un des volets de financement de la Stratégie nationale sur le logement offre une subvention au loyer transférable aux jeunes qui quittent les services à l'enfant et à la famille, aux personnes en situation d'itinérance ou qui sont à risque d'itinérance, et aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de dépendance. Au 31 mars 2022, 264 personnes ont bénéficié de l'allocation.

Consultations avec les intervenants en logement

Au cours de l'été 2021, Logement Manitoba a mené des consultations auprès des intervenants afin de guider l'élaboration du deuxième plan d'action triennal (2022-2023 à 2024-2025) de Logement Manitoba dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Un [rapport sur ce que nous avons entendu](#) résumant les commentaires recueillis lors des consultations sur le logement a été publié.

Soutenir le logement abordable et lutter contre l'itinérance

En 2021-2022, Logement Manitoba a continué d'investir dans des options de logement et de soutenir les Manitobains qui avaient besoin d'un toit. Parmi ses initiatives clés à cet égard :

- Achèvement de la construction de 62 unités de logement abordable à Winnipeg, à Brandon et à Thompson, et poursuite de la livraison de 284 autres unités de logement abordable.
- Poursuite de la construction de 40 lits et unités de logement de rétablissement avec services de soutien au nom du ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté.
- Octroi d'une somme de 2 millions de dollars pour la construction de 15 nouveaux logements et octroi d'une aide financière à 77 familles pour leur permettre de devenir propriétaires. Fourniture d'une aide à la mise de fonds à 58 familles supplémentaires grâce au montant d'un million de dollars accordé par Logement Manitoba.
- Vente de sept propriétés dans le cadre du Programme d'accession à la propriété rurale, qui aide les ménages à faible et moyen revenu à acheter des maisons unifamiliales et jumelées dans certaines collectivités rurales à leur juste valeur marchande.

Le gouvernement du Manitoba a continué à travailler en partenariat avec End Homelessness Winnipeg afin d'accroître la coordination des services, de maximiser l'incidence collective de tous les intervenants et d'optimiser les investissements provinciaux pour faire face aux problèmes d'itinérance de Winnipeg.

Voici d'autres initiatives clés pour 2021-2022 :

- Collaboration avec la Manitoba Non-Profit Housing Association (MNPHA) pour la création du Fonds d'allègement des loyers du Manitoba en 2021-2022. De mai 2021 à mars 2022, accord de 431 prêts sans intérêt pour prévenir les expulsions

par le Fonds d'aide au loyer du Manitoba, qui a également fait participer plus de 1 000 ménages à des discussions d'accueil et à l'établissement de liens avec des ressources pour le logement et la stabilité financière.

- Octroi d'une subvention unique de 2,56 millions de dollars à la MNPHA pour fournir des aides globales aux personnes en situation d'itinérance.
- Partenariat avec Ma Mawi Chi Itata Center Inc., à Astum Api Niikinaahk, pour contribuer à fournir 22 unités de logements abordables et culturellement adaptés pour les personnes qui sortent de l'itinérance sans abri.
- Fourniture d'un soutien financier pour Ross Ellen Housing. Conception en cours de micro-appartements par Home First Winnipeg Inc., un organisme de bienfaisance enregistré sans but lucratif établi par la famille Pollard de Winnipeg, qui fonctionneront selon le modèle Priorité au logement.

Stratégie en matière d'itinérance

Le gouvernement du Manitoba a terminé les consultations communautaires relatives à la stratégie provinciale en matière d'itinérance. L'équipe de consultation a animé 32 séances avec 407 participants provenant d'entreprises, de municipalités et d'organismes sans but lucratif, et a appuyé 12 séances dirigées par des organismes pour les personnes ayant une expérience vécue. Le gouvernement a publié [le rapport sur ce que nous avons entendu](#) en mars 2022, qui résume les commentaires et les recommandations des participants.

Fournir des services et du soutien en matière de santé mentale

Les problèmes de santé mentale et la pauvreté sont corrélatifs. La pauvreté peut être à l'origine de problèmes de santé mentale en raison du stress social et de la stigmatisation. Inversement, les problèmes de santé mentale peuvent entraîner la perte d'un emploi, ce qui conduit à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Voici les initiatives entreprises en 2021-2022 pour offrir aux Manitobains du soutien en matière de santé mentale.

Unité d'intervention d'urgence et expansion

Le gouvernement du Manitoba a investi plus de 500 000 \$ en financement ponctuel pour ajouter six lits en unité d'intervention d'urgence au programme d'intervention du Centre d'intervention d'urgence en santé mentale afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale, de réduire les temps d'attente et d'augmenter la capacité en lits dans les services d'urgence.

Expansion de la télépsychiatrie

Le gouvernement du Manitoba a investi plus de 342 000 \$ pour fournir des évaluations télépsychiatriques d'urgence aux services d'urgence ruraux et aux collectivités des Premières Nations afin d'améliorer l'accès et de réduire les déplacements pour obtenir des soins.

Cliniques d'accès rapide au traitement des dépendances

Le gouvernement du Manitoba a investi plus de 819 000 \$ pour accroître la capacité des deux cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances de Winnipeg à composer avec la demande accrue de services liés aux dépendances pendant la pandémie.

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a également investi 450 000 \$ pour soutenir le centre de coordination des cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances à travers le Manitoba, ainsi que 250 000 \$ pour une clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances à Southern Health-Santé-Sud.

Logements de rétablissement avec services de soutien dans les régions rurales et nordiques du Manitoba

Le gouvernement du Manitoba a investi dans deux projets de logements de rétablissement avec services de soutien à Thompson et à Brandon. Westman Youth for Christ Inc. a créé neuf nouvelles unités de logement de rétablissement avec services de soutien à Brandon grâce à un investissement de près de 90 000 \$ du gouvernement du Manitoba. L'organisme se consacre à offrir aux jeunes un soutien social, physique, professionnel, spirituel ainsi qu'en matière de santé et de bien-être. Men Are Part of the Solution Inc. (MAPS), basé à Thompson, offre maintenant 12 unités supplémentaires de logements de rétablissement avec services de soutien pour les femmes. Les 402 000 \$ supplémentaires versés par la province ont permis à MAPS d'agrandir son emplacement actuel, Phœnix House, pour y inclure des unités pour les femmes.

Dépistage, intervention de courte durée et aiguillage

Les gouvernements du Canada et du Manitoba versent 650 000 \$ sur trois ans pour soutenir le programme de dépistage, d'intervention de courte durée et d'aiguillage, qui offre des services d'intervention précoce et d'aiguillage vers des traitements pour les adultes vivant avec des problèmes de santé mentale et de dépendance.

Financement accru du programme En santé ensemble, aujourd'hui

Le gouvernement du Manitoba a accordé un nouveau financement de 400 000 \$ au programme En santé ensemble, aujourd'hui, axé sur la promotion de la santé mentale. En santé ensemble, aujourd'hui est un programme communautaire coordonné à l'échelle régionale et axé sur la prévention des maladies chroniques. Les projets sont conçus et gérés par des collectivités individuelles, tandis que le gouvernement du Manitoba et les offices régionaux de la santé fournissent un financement, un soutien et de la formation. Ce financement accru permettra à En santé ensemble, aujourd'hui de

soutenir une variété de programmes de promotion de la santé mentale accessibles, compte tenu de la demande croissante engendrée par la pandémie de COVID-19.

Programme Nouveau regard

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a investi 1,5 million de dollars dans le programme Nouveau regard, un programme de prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale fondé sur des données probantes et destiné aux personnes qui sont enceintes ou qui ont un ou des enfants de moins d'un an, qui consomment des substances et qui n'ont pas facilement accès aux services communautaires. Nouveau regard offre aux participants et à leur famille une relation de trois ans avec un mentor qui leur apporte un soutien pratique, une défense de leurs intérêts et un lien avec les ressources communautaires. L'évaluation a montré que les participants au programme Nouveau regard présentaient un risque réduit de consommation d'alcool pendant la grossesse. Nouveau regard compte sept sites de programme : Winnipeg (deux endroits), Portage la Prairie, Dauphin, The Pas, Flin Flon et Thompson.

Nouveau programme de soutien du revenu pour les personnes ayant un handicap grave et prolongé

La Loi sur le soutien pour personne handicapée a été introduite en avril 2021 et a reçu la sanction royale en octobre 2021. La loi établit un cadre pour un nouveau programme de soutien du revenu pour les personnes ayant un handicap grave et prolongé, distinct du Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Tout au long de l'année 2021-2022, le travail de conception du programme et la consultation des intervenants se sont poursuivis; la mise en œuvre du nouveau programme devrait être lancée à la fin de 2022.

Indexation des prestations d'aide au loyer

L'aide au loyer offre un soutien financier aux Manitobains qui sont locataires sur le marché privé. Les prestations sont offertes aux personnes qui reçoivent des prestations mensuelles par l'intermédiaire de l'Aide à l'emploi et au revenu et sur demande à des personnes qui ne reçoivent pas d'Aide à l'emploi et au revenu. La Loi sur les allocations d'aide du Manitoba exige l'indexation annuelle des prestations d'aide au loyer pour refléter le coût réel de la location. Les prestations d'aide au loyer pour les personnes inscrites à l'Aide à l'emploi et au revenu sont indexées pour refléter 75 % du taux de loyer médian du marché. En 2021-2022, plus de 20 millions de dollars ont été investis dans le budget d'aide au loyer pour les personnes ne bénéficiant pas de l'Aide à l'emploi et au revenu, et la formule de calcul des prestations a été modifiée pour refléter 80 % du loyer médian du marché.

Stratégie provinciale globale de lutte contre le diabète

Reconnaissant que le diabète de type 2 affecte de façon disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté, le gouvernement du Manitoba élabore le Plan d'action de lutte contre le diabète du Manitoba, qui consistera en des mesures recommandées pour améliorer la prévention du diabète de type 2 et des complications liées au diabète, et pour renforcer les soins et la gestion du diabète au Manitoba.

Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation

Aider les enfants et les jeunes à réussir à l'école

L'éducation constitue un fondement pour développer les aptitudes à la vie quotidienne, créer l'inclusion et aider les enfants et les jeunes à explorer les voies de la réussite. Voici quelques exemples de la façon dont le gouvernement du Manitoba a travaillé pour améliorer les résultats en matière d'éducation en 2021-2022 :

- Voici quelques exemples de la façon dont le gouvernement du Manitoba a travaillé pour améliorer les résultats sur le plan de l'éducation en 2021-2022 :

Des séances de consultation ont eu lieu à l'automne 2021 avec des représentants des divisions scolaires, des associations d'intervenants en éducation, des parents et des élèves, afin de déterminer les domaines d'intérêt et les priorités du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année.

- Le Groupe de travail provincial sur la pauvreté et l'éducation a été créé à l'automne 2021 pour fournir des recommandations concrètes visant à soutenir les enfants vivant dans la pauvreté et à réduire les obstacles à leur participation à l'apprentissage, en sachant que les jeunes autochtones sont surreprésentés parmi ceux qui subissent les effets de la pauvreté. Cela fait suite à une recommandation de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année et s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la province.
- Le gouvernement du Manitoba a lancé un examen visant à élaborer un nouveau modèle de financement de l'éducation, y compris des consultations avec les divisions scolaires et les principaux organismes d'intervenants en éducation en 2021-2022. S'appuyant sur les conclusions de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, le nouveau modèle de financement actualisera et simplifiera la formule de financement, tiendra compte des différences dans les programmes, en particulier dans les collectivités rurales, éloignées et du Nord, et assurera une répartition équitable du financement

provincial afin que tous les élèves réussissent, peu importe leur lieu de résidence, leurs antécédents ou leur situation individuelle.

- Un Fonds des idées du personnel enseignant de 25 millions de dollars sur cinq ans, a été lancé en 2021-2022 afin de renforcer le soutien en classe et d'améliorer les résultats et le bien-être des élèves. Le Fonds des idées du personnel enseignant donne l'occasion aux enseignants, au personnel et aux dirigeants d'établissements de participer à la recherche de solutions pour répondre aux répercussions de la COVID-19, aux transitions des élèves, à la santé mentale et au bien-être, et à d'autres modèles d'enseignement et d'apprentissage de pointe. Les propositions qui font progresser le rendement des élèves autochtones, des élèves nouvellement arrivés et des élèves ayant des besoins spéciaux en matière d'apprentissage, de même que celles faisant progresser le rendement de l'enseignement en français ont été encouragées. Les projets mis en œuvre en 2021-2022 comprenaient l'amélioration de la santé mentale, l'augmentation des compétences en mathématiques et en alphabétisme, l'intégration de l'apprentissage rattaché au territoire et une plus grande exposition culturelle et des expériences d'apprentissage.
- Un Conseil consultatif des élèves partage ses expériences, ses connaissances et ses commentaires sur l'éducation. Le conseil de 2021-2022 est composé de 30 élèves âgés de 14 à 18 ans ayant des intérêts, des identités, des antécédents et des perspectives diversifiés et provenant de toute la province. Il comprend des élèves autochtones, francophones, 2SLGBTQQA+, des minorités visibles et des élèves handicapés.
- Le Programme des écoles communautaires a augmenté les ressources en matière de santé mentale et de dépendances ainsi que les programmes de prévention connexes pour les élèves et les familles. Le programme renforce la capacité des écoles de devenir des carrefours au sein des collectivités, pour rassembler et déployer stratégiquement des services et des ressources scolaires et communautaires de façon à obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les familles et les quartiers particulièrement désavantagés.

Perfectionnement des compétences et formation

Le manque de compétences nécessaires à l'emploi contribue au cycle de la pauvreté. Le Manitoba a investi dans des programmes de perfectionnement des compétences et de formation afin de tracer les voies de sortie de la pauvreté. Ci-dessous se trouvent quelques-uns des projets entrepris en 2021-2022.

Centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba

Le gouvernement du Manitoba offre un large éventail de programmes pour aider les personnes à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour participer au marché du travail. Le gouvernement administre des services d'emploi et de formation par l'intermédiaire de 13 Centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba, dans toute la province, et de contrats avec des fournisseurs de services tiers. En 2021-2022, plus de 27 700 Manitobains ont bénéficié de services d'emplois et de formation.

Programme de perfectionnement des compétences

Le Manitoba reconnaît que le perfectionnement des compétences peut aider à éliminer les obstacles à l'emploi et à créer des possibilités d'emploi intéressantes et durables. En 2021-2022, plus de 6 200 Manitobains ont eu accès à des possibilités de formation dans le cadre du Programme de perfectionnement des compétences.

Favoriser les occasions de formation dans le nord du Manitoba

Le Manitoba s'est associé au Northern Manitoba Sector Council pour réaliser le projet Northern Industry Collaborative Employment, qui soutient la conception et la mise en œuvre d'activités de formation à l'emploi pour les Manitobains du Nord au chômage et sous-employés. Le projet vise à répondre aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre tout en aidant les personnes à obtenir un emploi durable. Les projets en cours comprennent deux services de réaménagement des effectifs pour les travailleurs touchés par la fermeture ou l'achèvement de projets d'exploitation minière et d'aménagement hydroélectrique, comme la fermeture de la mine, du moulin et de l'usine de zinc 777 de Hudbay Minerals Inc. à Flin Flon et la centrale hydroélectrique de Keeyask.

Le Manitoba a soutenu les Autochtones en leur offrant une formation professionnelle conforme à la stratégie Objectif Nord, afin d'améliorer les compétences et les possibilités d'emploi dans les secteurs nouveaux et émergents, comme le projet de formation Women in Industry et le programme de préparation aux technologies de l'information, qui vise à faciliter l'accès des femmes autochtones à des emplois non traditionnels.

Le Fonds de développement économique local du Manitoba a collaboré avec le Collège universitaire du Nord et d'autres intervenants dans le cadre du projet Northern Hospitality Technology Adaptation, qui a aidé sept restaurants et gîtes du Nord à moderniser leur infrastructure et leurs processus numériques afin de mettre sur pied les commandes en ligne. Six stagiaires du programme de technologie du Collège universitaire du Nord dans la Nation crie de The Pas et Opaskwayak ont travaillé à la réalisation du projet dans le cadre de leur formation professionnelle.

Possibilités de formation de la main-d'œuvre pour les femmes

Le taux d'emploi est plus faible chez les femmes que chez les hommes. En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a offert une formation de la main-d'œuvre aux femmes pour les aider à réussir sur le marché du travail.

Formation dans les métiers pour les femmes autochtones

Le 18 août 2021, le gouvernement du Manitoba a annoncé un financement de plus de 600 000 \$ pour s'associer au Conseil sectoriel de la construction du Manitoba afin d'offrir un programme de formation aux métiers spécialisés à multiples facettes pour les femmes autochtones dans quatre collectivités du Nord et éloignées. Il s'agit d'une étape importante dans la promotion de l'égalité économique pour les femmes en appuyant des programmes et des projets qui aident un plus grand nombre de femmes à réussir dans des secteurs non traditionnels qui offrent des possibilités d'emploi durables et fiables, et qui aident à soutenir les collectivités qui ont besoin de ces travailleurs qualifiés. Quatre collectivités ont participé à ces programmes : la Première Nation Pinaymootang, la Nation crie Pimicikamak, la Première Nation Dakota Tipi et la Première Nation York Landing.

Formation en aérospatiale

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 285 000 \$ à un programme de formation à multiples facettes qui a permis de former jusqu'à 15 femmes, puis de les faire accéder à l'industrie aérospatiale. Les femmes représentant moins de 20 % des travailleurs qualifiés dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'aviation au Manitoba, ce programme répondra au besoin immédiat de travailleurs et offrira aux femmes du Manitoba un emploi bien rémunéré et qualifié. Le programme a débuté au début de l'année 2022, et 12 stagiaires ont été embauchés par StandardAero. Ils ont la possibilité de devenir des compagnons d'apprentissage ou d'améliorer leurs compétences grâce à Apprentissage Manitoba.

Manitoba Indigenous Youth Achievement Awards

En 2021, le gouvernement du Manitoba a versé 5 000 \$ aux Manitoba Indigenous Youth Achievement Awards. Ces prix rassemblent les collectivités autochtones pour célébrer les modèles de jeunes qui ont fait preuve de leadership. En plus de fournir un soutien financier aux récipiendaires, ces prix renforcent la confiance des jeunes meneurs autochtones en reconnaissant leurs réussites. Le gouvernement a parrainé une bourse d'études attribuée à une jeune femme autochtone qui a fait preuve d'un grand dévouement à la préservation et à la compréhension des cultures et des langues autochtones.

Partenariats avec les universités et les collèges du Manitoba

Le programme Accès représente une initiative manitobaine unique en son genre dont le mandat est d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire et de favoriser la réussite des étudiants qui sont confrontés à des obstacles sur le plan scolaire, financier, culturel,

linguistique et géographique. Le gouvernement du Manitoba fournit des fonds et des lignes directrices à un certain nombre d'universités et de collèges pour leurs programmes Accès individuels. Les étudiants présentent une demande d'admission à l'université ou au collège pour des programmes en santé, en soins infirmiers, en génie, en administration des affaires, en préparation à l'éducation postsecondaire, en travail social et en formation des enseignants. Les programmes comprennent le tutorat, la compréhension des systèmes, un soutien culturel et linguistique, un counseling, une formation sur les aptitudes à la vie quotidienne et le perfectionnement professionnel pour aider les étudiants à réussir et à atteindre leur objectif de carrière.

Les établissements d'enseignement postsecondaire participants, l'University of Manitoba Students Union et le Conseil manitobain des entreprises administrent l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba. Le gouvernement verse un montant correspondant à celui des fonds amassés par ces organismes, selon un ratio privé/public de 2 pour 1. Les organismes procèdent à l'évaluation et à la détermination des étudiants, et leur décernent des bourses d'études. Les estimations préliminaires montrent qu'en 2021-2022, l'investissement de près de 10 millions de dollars du Manitoba a aidé les établissements à verser environ 30 millions de dollars à 20 150 étudiants, dont plus de 3 200 étudiants autochtones. Les bourses d'études ont aidé de nombreux étudiants à surmonter les obstacles à l'accès aux études postsecondaires.

Soutenir les occasions d'apprentissage

Apprentissage Manitoba a travaillé avec Skills Canada Manitoba Association Inc. pour promouvoir les métiers spécialisés auprès des jeunes. Skills Canada Manitoba Association Inc. communique avec les écoles de tout le Manitoba pour promouvoir les métiers spécialisés auprès des jeunes et des groupes cibles au moyen de diverses présentations dans le cadre de son programme scolaire. Ces présentations comprennent des activités pratiques « Essayez un métier », dans la mesure du possible, afin d'exposer directement les jeunes à la possibilité d'une carrière dans les métiers spécialisés.

Grâce à son partenariat avec Apprentissage Manitoba, Manitoba Building Trades exploite le Manitoba Building Trades Exhibition Hall, qui vise à faire connaître aux jeunes les métiers spécialisés comme choix de carrière. Le hall d'exposition présente les métiers spécialisés de la construction et offre des expériences interactives, comme la réalité augmentée et la réalité virtuelle, ainsi que la technologie des simulateurs de formation pour les jeunes de la 9^e à la 12^e année. Le hall d'exposition favorise l'inclusion économique en permettant à tous les jeunes d'être directement immergés dans l'univers d'une personne de métier du domaine de la construction.

La formation technique des apprentis est largement subventionnée par le gouvernement du Manitoba. Le gouvernement finance environ 90 % des coûts de formation des apprentis, tandis que les apprentis versent les 10 % restants en frais de

contribution personnelle, ce qui fait de l'apprentissage une option postsecondaire abordable pour les Manitobains. De plus, une variété de subventions et d'autres incitatifs financiers sont offerts aux apprentis. Ces mesures de soutien permettent à l'apprentissage d'être une option de formation accessible à ceux qui peuvent avoir besoin d'une aide financière pour payer les frais de scolarité, les manuels scolaires, l'achat de nouveaux outils, les frais de garde d'enfants, de déplacement et d'hébergement.

Programmes d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes

De solides compétences en alphabétisme et en numératie sont associées à une participation réussie à la vie sociale et économique, contribuant à la réduction de la pauvreté et à l'augmentation des avantages pour les particuliers et les familles. Les programmes d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes du Manitoba aident les Manitobains à améliorer leur capacité à comprendre et à utiliser des documents imprimés dans leur vie quotidienne au travail, à la maison et dans la collectivité, et à leur permettre d'obtenir un diplôme d'études secondaires afin de pouvoir continuer leurs études au niveau postsecondaire ou accéder à de meilleures perspectives d'emploi. Les programmes sont gratuits pour les participants. La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes administre également le service de tests d'éducation générale au Manitoba. Les certificats d'éducation générale sont reconnus par la plupart des employeurs et peuvent être acceptés à des fins d'emploi ou d'admission à un programme d'apprentissage ou à d'autres programmes de formation.

SEED Winnipeg: Recognition Counts

Recognition Counts est un programme qui offre du soutien aux immigrants qualifiés qui souhaitent faire reconnaître la formation ou la certification qu'ils ont acquise dans un pays autre que le Canada afin de pouvoir travailler dans leur domaine d'expertise au Manitoba. Le programme offre des conseils financiers ainsi que la possibilité de demander un prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 \$, afin d'aider à couvrir les coûts liés à la reconnaissance des qualifications internationales au Manitoba et à l'obtention d'un emploi dans une profession ou un métier spécialisé. Les conseils financiers et les prêts fournis ont une incidence positive sur l'emploi des immigrants qualifiés au Manitoba, ce qui favorise l'inclusion économique.

Emplois

Emplois sur Market / sur la 9 est un modèle de service d'emploi rapide avec des centres à Brandon et à Winnipeg qui travaillent avec les participants du Programme d'aide à l'emploi et au revenu évalués comme étant les plus proches du marché du travail. L'objectif de ce modèle est de soutenir les clients pour leur permettre de surmonter les

obstacles et de décrocher un emploi, ce qui prévient le risque de dépendance à long terme. Pour atteindre cet objectif, le personnel d'Emplois sur Market / sur la 9 prend rapidement contact avec les clients et les oriente vers les programmes d'emploi appropriés. En 2021-2022, Emplois sur la 9, à Brandon, a servi plus de 355 participants, tandis qu'Emplois sur Market, à Winnipeg, a servi plus de 2 270 participants.

Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires.

Soutien aux centres de ressources, aux refuges et aux programmes destinés aux Manitobains vulnérables

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans la prestation de services essentiels aux Manitobains les plus vulnérables. Le gouvernement du Manitoba a apporté son soutien à des centres de ressources communautaires, à des refuges et à des programmes communautaires destinés aux sans-abri, aux personnes exposées à la violence familiale, aux jeunes autochtones et aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de consommation de substances. Certains de ces projets sont décrits ci-dessous.

The Pas Family Resource Centre (Minisewin Waska)

Minisewin Waska est un organisme à but non lucratif dirigé par des Autochtones, qui constitue un espace de soutien culturel pour les Autochtones, en particulier les jeunes. Cet organisme a reçu 245 000 \$ pour la rénovation d'un espace plus grand et mieux adapté, récemment acquis au centre-ville. La rénovation permettra d'assurer l'accessibilité, un espace sécuritaire pour les pratiques culturelles et artistiques traditionnelles, les rassemblements ou les cérémonies et une cuisine commerciale pour la préparation d'aliments traditionnels.

The West Central Women's Resource Centre Inc. et North End Women's Centre Inc.

Le Manitoba a soutenu les logements de transition exploités par le West Central Women's Resource Centre Inc. (855 600 \$) et le North End Women's Centre Inc. (400 000 \$). Ce financement permet d'offrir des logements de transition sécuritaires, supervisés et culturellement adaptés aux femmes qui se remettent d'un traumatisme, ainsi que des services de soutien intégrés et un endroit où les femmes peuvent retrouver un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Refuges N'Dinawemak et Oscar's Place

En 2021-2022, le Manitoba a investi 1,5 million de dollars en fonds d'exploitation et 660 000 \$ en fonds pour dépenses en capital pour soutenir N'Dinawemak, un nouveau refuge pour sans-abri de 150 lits à Winnipeg. Supervisé par End Homelessness

Winnipeg, l'établissement fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, offrant un abri et des ressources pour la nuit, des programmes culturels et un soutien pratique pendant la journée.

De plus, le gouvernement a versé 75 400 \$ de plus au refuge pour sans-abri Oscar's Place, situé à The Pas, afin de garantir la stabilité et la durabilité de ses activités.

Formation par microcrédits sur les fondations de soutien au logement

Le gouvernement du Manitoba, la Manitoba Association of Women's Shelters, Inc. et End Homelessness Winnipeg ont collaboré à un programme qui permettra de remédier à la pénurie sans précédent de personnel dans les refuges en offrant une formation par microcrédits au Red River College Polytechnic. L'élaboration de ce programme a commencé au début de l'année 2021. Le Manitoba a conclu un accord de contribution de 450 000 \$ avec la Manitoba Association of Women's Shelters Inc. pour couvrir les coûts liés à l'élaboration formation par microcrédits sur les fondations de soutien aux refuges et à la mise en place de la cohorte initiale qui aura lieu à l'hiver 2023. Ce programme servira à former des personnes pour le secteur des refuges, tout en augmentant la capacité des refuges financés par le Programme de prévention de la violence familiale et des organismes participant à End Homelessness Winnipeg.

Holy Names House of Peace

Holy Names House of Peace travaille avec des femmes qui ont survécu à la violence familiale ou qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale. Le refuge leur donne les moyens de se prendre en charge en leur laissant le temps de guérir, de poursuivre leurs études et de trouver un emploi. Les programmes comprennent des séances de consultation et des séances en cinq étapes, des groupes jeunesse, des groupes pour les femmes victimes de violence ainsi que des ateliers et des événements culturels tout au long de l'année. En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a approuvé un financement de 500 000 \$ pour leur campagne « Beyond Bricks », afin d'acheter leur bâtiment actuel pour assurer la continuité du programme.

Buffalo Riders

Les gouvernements du Canada et du Manitoba ont versé 350 000 \$ à la Thunderbird Partnership Foundation pour soutenir le programme Buffalo Riders, qui prévoit des interventions précoces auprès des jeunes autochtones à risque de consommation de substances et de dépendance.

Agrandissement du carrefour jeunesse

Le gouvernement du Manitoba, Soins communs et un groupe de partenaires philanthropiques dirigé par Winnipeg Centraide ont élargi les services intégrés pour les jeunes au Manitoba en accordant cinq nouveaux sites au carrefour jeunesse. Le gouvernement du Manitoba investit 1,05 million de dollars annuellement dans l'expansion des carrefours jeunesse, en plus d'un financement supplémentaire pour le

changement d'image des services intégrés pour les jeunes dans toute la province par l'intermédiaire de Huddle Manitoba.

The Mothering Project

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a investi 420 000 \$ dans le Mothering Project (Manito Ikwe Kagiikwe) de la clinique Mount Carmel, soutenant ainsi de meilleurs résultats en matière de santé et de bien-être pour les familles vulnérables. Le Mothering Project soutient les personnes enceintes ou qui ont de jeunes enfants, et qui consomment des substances. Les participantes et leurs familles peuvent accéder à un soutien culturellement adapté pendant la grossesse et les premières années de vie de leurs enfants, notamment des soins prénataux, des services de santé, des haltes-garderies, des repas sains et un apprentissage en matière de nutrition, des groupes d'éducation familiale, des programmes de lutte contre la consommation de substances, un soutien pour résoudre les problèmes de protection de l'enfance, un soutien au développement de l'enfant et des services de garde d'enfants, ainsi qu'un accès aux cérémonies et aux enseignements autochtones.

Manitoba FASD Coalition Inc.

La Stratégie manitobaine de prévention de l'ETCAF, qui a été lancée en 2007, veille à ce que tous les programmes et projets du Manitoba relatifs à l'ETCAF, dans tous les secteurs gouvernementaux et communautaires, collaborent à la réalisation de l'objectif commun qui consiste à soutenir les personnes touchées par l'ETCAF et la consommation d'alcool pendant la grossesse. Le Manitoba appuie la collaboration communautaire dans le cadre des programmes sur l'ETCAF en accordant un financement annuel de 55 400 \$ à la Manitoba FASD Coalition Inc. La Coalition réunit des fournisseurs de services et des personnes touchées par l'ETCAF afin de partager des renseignements et des ressources, de coordonner des activités éducatives et de planifier ensemble la résolution des problèmes liés à l'ETCAF. La Manitoba FASD Coalition Inc. offre également des occasions de soutien et de réseautage aux coalitions régionales sur l'ETCAF de partout au Manitoba.

Clan Mother Turtle Lodge's Healing Village

Le Manitoba a soutenu le Clan Mother Turtle Lodge's Healing Village. Visant à répondre à plusieurs appels à l'action de Vérité et Réconciliation, notamment la réduction du nombre d'enfants pris en charge et l'élargissement du soutien aux pratiques de guérison traditionnelles, le Healing Village offre une guérison et des possibilités aux personnes ayant fait l'expérience du trafic et de l'exploitation sexuels.

Mobilisation communautaire

La mobilisation communautaire est une démarche communautaire et multisectorielle de prévention du crime et de sécurité publique qui soutient les personnes à risque afin qu'elles restent en dehors du système de justice pénale. Les investissements continus

augmentent le nombre de personnes et de familles à risque soutenues par les partenariats communautaires suivants :

- De 2020-2021 à 2021-2022, 238 500 \$ au total ont été accordés pour renforcer le Swan Valley Community Mobilization Initiative (58 500 \$), le Winkler Community Care Program (90 000 \$) et l'Altona CommUNITY Support Team (90 000 \$). Afin d'augmenter le nombre de personnes et de familles à risque soutenues par ce processus communautaire, un montant supplémentaire de 50 000 \$ est accordé annuellement à chaque projet afin d'embaucher un coordonnateur de la mobilisation communautaire.
- Un financement a été accordé en octobre 2021 pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan pour la sécurité et le bien-être communautaires de la ville de Thompson. Ce plan a permis de déterminer les domaines dans lesquels il faut concentrer les efforts collectifs et améliorer la sécurité et le bien-être au sein de la ville.

Services aux victimes

Il existe un lien étroit entre la pauvreté et la violence. Les personnes victimes de violence familiale et de criminalité sont souvent aussi victimes de la pauvreté. De même, la violence est souvent causée par le stress et les traumatismes qu'entraîne la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba soutient les victimes de violence familiale et de crimes graves, comme le prévoit la Déclaration des droits des victimes, en leur offrant des services et un soutien culturellement adaptés et tenant compte des traumatismes. Le gouvernement favorise également les partenariats avec plusieurs organismes communautaires, notamment :

- Le Ndinawe Child and Youth Care Practitioner Program a reçu 30 000 \$ en 2021-2022 des Services aux victimes. Il s'agit d'un programme de formation accrédité qui aide spécifiquement les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle à recevoir un certificat de praticien des soins à l'enfance et à la jeunesse ou un diplôme de deux ans du Red River College Polytechnic.
- Resource Assistance for Youth, Inc. a reçu 300 000 \$ pour 2021-2022 à 2023-2024 du gouvernement pour soutenir son programme de justice. Le projet prévoit la mise en place d'un kiosque pour la santé mentale au West End 24 Hour Safe Space for Youth afin que les jeunes marginalisés, vivant dans la rue ou sans-abri puissent avoir accès à du soutien en santé mentale à faible coût.

Protéger les femmes et les filles autochtones

La stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté favorise une approche axée sur la réconciliation afin de jeter les bases d'une vie meilleure pour les peuples autochtones. En partenariat avec les collectivités et les organismes autochtones, le gouvernement du

Manitoba s'est engagé à créer un environnement sécuritaire et inclusif, où les Autochtones ont la possibilité de vivre en sécurité et d'atteindre la prospérité économique.

En février 2022, le gouvernement du Manitoba a annoncé un partenariat avec le Ma Mawi-Wi-Chi-Itata Centre Inc. et l'octroi d'un financement de 130 000 \$ pour soutenir l'élaboration conjointe d'un plan de mise en œuvre provincial visant à sensibiliser et à mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQQIA+ autochtones au Manitoba. Bien que la province ait pris de nombreuses mesures pour s'attaquer au problème des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), il est nécessaire de mieux harmoniser les mesures gouvernementales avec les priorités autochtones et communautaires, et de financer une intervention provinciale coordonnée. Le plan sera dirigé par les Autochtones et s'appuiera sur le plan d'action national du gouvernement fédéral, qui répond aux Appels à la justice lancés dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les FFADA.

Financement du Programme de création de collectivités durables

Le Programme de création de collectivités durables du gouvernement offre un financement axé sur les projets pour aider les organismes communautaires et les municipalités à créer des collectivités prospères et durables dans toute la province. En 2021-2022, le budget du Programme de création de collectivités durables a été augmenté de 3,3 millions de dollars pour un total de 13,6 millions de dollars (5,6 millions de dollars alloués à un nouveau grand volet d'immobilisations et 7,9 millions de dollars pour le volet régulier) afin de contribuer aux efforts du Manitoba en matière d'intervention et de rétablissement du Manitoba à la suite de la COVID-19. Un total de 307 projets ont été approuvés pour soutenir les projets communautaires des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, des municipalités et des conseils communautaires relevant des Affaires du Nord.

Programme Équipe verte en milieu urbain/locale

Le Programme Équipe verte en milieu urbain/locale du gouvernement crée des possibilités d'emploi d'été pour les jeunes de 15 à 29 ans en soutenant divers projets de développement des collectivités qui améliorent les quartiers, favorisent la participation communautaire et aident à former de jeunes meneurs. En 2021-2022, le budget du Programme Équipe verte en milieu urbain/local a été haussé de 5 millions de dollars, pour un total de 9 millions de dollars, afin de contribuer aux efforts d'intervention et de rétablissement du Manitoba à la suite de la COVID-19. Un total de 691 projets ont été approuvés pour soutenir environ 2 260 possibilités d'emploi pour les jeunes à travers le Manitoba. Cela comprend un financement de plus d'un million de dollars accordé aux gouvernements municipaux pour l'embauche de jeunes dans le cadre de 133 projets communautaires dans les régions rurales du Manitoba.

Renforcer la prestation de services axés sur les clients

Progresser sur le chemin vers la réconciliation

La pauvreté et l'héritage du colonialisme sont étroitement liés. L'expérience de la pauvreté chez les Autochtones est différente de celle des autres collectivités. La stratégie de réduction de la pauvreté du Manitoba s'inscrit dans l'engagement du Manitoba à tracer la voie vers la réconciliation. En adoptant une démarche axée sur la réconciliation, la stratégie vise à favoriser la guérison et à créer une société plus équitable et inclusive.

En mars 2022, la Loi sur la réconciliation a été modifiée afin d'inclure les Appels à la justice comme outil d'orientation pour faire progresser la réconciliation au Manitoba. Cette modification a été introduite pour refléter le travail de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues, et pour s'assurer que la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQIA+ autochtones est incluse dans les priorités en matière de réconciliation.

Soutien diagnostique pour les jeunes adultes atteints de l'ETCAF

Le projet pilote triennal de diagnostic de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) chez les adultes a terminé sa deuxième année. Le projet pilote comprend l'accès au programme de diagnostic ainsi que du soutien en matière de gestion de cas pour les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, qui sont impliqués dans le système judiciaire et qui pourraient être atteints de l'ETCAF. Le projet a été approuvé pour un montant maximal de 332 000 \$ sur trois ans (2020-2021 à 2022-2023) en financement provincial, ainsi que plus de 375 000 \$ en appui non financier sur la même période de trois ans pour la dotation en personnel, la formation et d'autres dispositions. Ces fonds permettront notamment de continuer à mettre l'accent sur le registre de la Cour sur l'ETCAF, qui prévoit des peines judiciaires adaptées aux personnes diagnostiquées comme étant atteintes de l'ETCAF. La capacité accrue des mesures de soutien adaptées et axées sur les forces permet aux jeunes et aux jeunes adultes atteints de l'ETCAF d'être mis en contact avec des ressources efficaces, ce qui se traduit par de meilleurs résultats pour les participants au programme et les collectivités.

Soutien aux clients qui sortent de prison

Le gouvernement du Manitoba a formé un certain nombre d'agents de probation à Winnipeg à l'administration des prestations d'aide à l'emploi et au revenu, afin d'assurer un soutien financier aux clients qui sortent de prison et qui réintègrent la collectivité. Cela contribue à éliminer la période d'attente pour accéder à ces prestations, ce qui permet aux gens d'être immédiatement admissibles à un logement, d'acheter de la nourriture et d'autres articles essentiels, réduisant ainsi la pauvreté chez les personnes qui sortent de prison.

Programme de formation sur la santé mentale et la consommation de substances pour les employés du secteur de la violence familiale

Manitoba Association of Women's Shelters, Inc. a reçu 30 000 \$ pour travailler avec un expert en la matière afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de formation virtuelle gratuite à l'intention des employés du secteur de la violence familiale. Ce programme vise à améliorer la capacité des employés à travailler avec les clients qui présentent des problèmes de santé mentale et de consommation de substances, et à les soutenir. En novembre 2021, le partenariat entre le gouvernement du Manitoba, Manitoba Association of Women's Shelters Inc., l'expert en la matière et la faculté de travail social de l'Université du Manitoba a été annoncé.

Groupe de travail sur les personnes vulnérables — Mise en œuvre des recommandations

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à soutenir les adultes ayant une déficience intellectuelle afin qu'ils mènent une vie inclusive et satisfaisante dans la collectivité. En septembre 2020, le Groupe de travail sur les personnes vulnérables vivant avec une déficience mentale a été créé pour cibler les possibilités de transformer le système de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle. En décembre 2021, le gouvernement a publié le rapport final du groupe de travail intitulé *Voies vers la dignité : Droits, Mesures de protection, Planification et Prise de Décisions*, ainsi qu'un plan de mise en œuvre de deux ans débutant en janvier 2022.

Au cours du premier trimestre de 2022, les réussites notables comprenaient :

- L'octroi de 100 000 \$ à Inclusion Winnipeg pour offrir une formation axée sur la personne dans toute la province aux travailleurs des services de première ligne employés par les fournisseurs de services, et aux travailleurs des services communautaires employés par le gouvernement. La planification axée sur la personne est une façon d'offrir des services qui met l'accent sur les objectifs, les rêves et les souhaits des personnes.
- En fournissant 675 000 \$ au 120 Maryland Group, un groupe de cinq organismes établis de fournisseurs de services et de défense des intérêts des personnes handicapées, pour élaborer un projet pilote ayant deux objectifs :
 - Mettre en place des réseaux de soutien par les pairs pour les familles et améliorer les réseaux existants.
 - Promouvoir l'utilisation et le recrutement efficace de décideurs assistés au sein de la collectivité.
- Veiller à ce que toutes les enquêtes sur les mauvais traitements impliquant des adultes ayant une déficience intellectuelle soient dirigées par l'Unité provinciale d'enquêtes sur la protection.

- Entreprendre l'examen des politiques sur les questions de planification individuelle, de violence et de planification de la transition pour les enfants handicapés atteignant l'âge adulte.

Le gouvernement s'est engagé à rendre compte publiquement de l'état de la mise en œuvre des recommandations aux échéances de 3, 6, 12, 18 et 24 mois. Des renseignements supplémentaires peuvent être [trouvés ici](#).

Assurer l'accès aux Manitobains vivant avec un handicap

Pour promouvoir la pleine inclusion et la participation des Manitobains handicapés, le gouvernement a mené les projets suivants en 2021-2022 :

- Lancement d'un nouveau portail d'apprentissage en ligne gratuit à l'intention de tous les organismes des secteurs public et privé, afin de favoriser les possibilités d'apprentissage et de formation concernant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains. Le portail offre deux modules spécifiques sur le service à la clientèle accessible et les normes d'emploi, y compris la vérification des connaissances, les guides de l'animateur et les certificats d'achèvement.
- Lancement du Fonds pour l'accessibilité du Manitoba afin de fournir des subventions annuelles et durables pour promouvoir les principes de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et aider les organismes manitobains à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à améliorer la conformité aux exigences des normes d'accessibilité. En février 2022, l'année pilote a été lancée et la première série de demandes a été ouverte du 1^{er} mars au 15 avril 2022. Les lignes directrices, un formulaire de demande en ligne, une foire aux questions et un glossaire ont été mis à votre disposition en français et en anglais sur [AccessibilityMB.ca](https://www.accessibilitymb.ca). Un comité de sélection interministériel a été créé pour évaluer les propositions de projets du Fonds pour l'accessibilité du Manitoba; chaque projet pouvait demander un montant maximal de 50 000 \$. Les projets recommandés seront soumis à l'approbation du ministre du Manitoba responsable de l'accessibilité.
- En plus de l'élaboration de nouvelles normes d'accessibilité pour les transports et la conception des espaces publics, le Conseil consultatif de l'accessibilité (Conseil) a procédé à un examen quinquennal de la norme d'accessibilité pour les services à la clientèle en vertu de l'article 11 de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains. Le Conseil a examiné les dispositions existantes de la norme, a participé à des réunions de préconsultation avec des groupes d'intervenants et a lancé un plan de consultation comprenant huit groupes de discussion sectoriels, un sondage en ligne Participation MB, deux assemblées publiques virtuelles et des présentations écrites et orales. Le Conseil a présenté son rapport contenant 22 recommandations au ministre le 10 septembre 2021. Le gouvernement du Manitoba mettra en œuvre ces recommandations au cours des deux ou trois prochaines années.

- Création des documents [Foire aux questions](#) et « Les types de barrières » pour compléter les ressources déjà existantes sur la norme d'accessibilité à l'emploi et une vidéo intitulée : « [Accessibility in the Workplace Good for Everyone](#) » (L'accessibilité pour les Manitobains : tout le monde en profite) documentant les expériences des personnes handicapées en milieu de travail. Le gouvernement continue d'étoffer sa liste d'outils et de ressources pour soutenir la conformité à la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains qui se trouve sur [AccessibilityMB.ca](#).

Amélioration de la technologie de la ligne de crise pour le secteur de la violence familiale

Une ligne d'information et de crise provinciale sans frais (1 877 977-0007) offre de l'information et du soutien 24 heures par jour, sept jours par semaine, aux personnes qui cherchent de l'aide en raison de la violence familiale. Le personnel des dix refuges pour victimes de violence familiale répond aux appels. Afin d'améliorer l'accès à l'information, le Programme de prévention de la violence familiale a travaillé à la mise en place d'une nouvelle plateforme en ligne pour la prestation des services de la ligne de crise. La modernisation du système de ligne de crise utilisé par les refuges améliorera non seulement la capacité des personnes ayant besoin de soutien à y accéder, mais permettra également un meilleur suivi des données des clients.

Cette initiative est en cours depuis la fin de 2020 et sera mise en œuvre au sein du système des refuges d'ici la fin de 2022. Le Programme de prévention de la violence familiale en est aux dernières étapes de la conclusion d'un accord signé avec le promoteur sélectionné dans le cadre d'une demande de propositions lancée en août 2021.

La loi de Clare

Depuis le printemps 2021, le gouvernement du Manitoba travaille à l'élaboration de la version manitobaine de la loi de Clare. La loi Clare porte le nom d'une femme britannique nommée Clare Wood qui a été assassinée par son ex-conjoint en 2009. Sa famille a milité pour l'établissement d'un protocole de divulgation qui permet aux gens d'obtenir de la police des renseignements sur les antécédents de violence documentés d'un conjoint. L'objectif de ce protocole est de fournir aux individus des renseignements sur leur conjoint, leur permettant ainsi d'utiliser ces renseignements pour accroître leur sécurité.

La version de la loi de Clare proposée par le Manitoba est unique, car elle vise à donner aux Manitobains l'accès à l'information ainsi qu'aux mesures de soutien publiques et communautaires afin de promouvoir la sécurité et de mettre fin au cycle de la violence. Le Manitoba sera le premier territoire de compétence au Canada à inclure la violence familiale et la violence sexuelle au sein d'une relation entre partenaires intimes, au même titre que la violence familiale. Après des mois de collaboration avec des groupes

de travail et des acteurs clés de la loi de Clare de partout dans le monde, la Loi sur la communication de renseignements pour la protection contre la violence de la part d'un partenaire intime (projet de loi 43) a été présentée. Ce projet de loi est une loi habilitante qui sera suivie par des règlements et des politiques. L'objectif est que ce protocole soit mis en œuvre d'ici la fin de 2023.

Établir des liens avec les ressources communautaires appropriées

Le gouvernement du Manitoba continue de restructurer l'aide au revenu dans la province en offrant des services de plus en plus axés sur le client aux participants du Programme d'aide à l'emploi et au revenu afin de « venir en aide aux gens là où ils en sont » et de leur fournir le soutien nécessaire pour progresser vers l'emploi et l'indépendance vis-à-vis du programme. L'élaboration d'un programme par étapes, la planification du soutien et les liens avec la collectivité sont des éléments clés de la modernisation du programme et de la création d'une voie vers un emploi intéressant pour les clients en se concentrant sur le dialogue avec les participants, l'évaluation de leurs besoins en matière de services et l'établissement de liens avec les programmes communautaires appropriés afin de réduire les obstacles à l'indépendance.

Plusieurs nouveaux outils et ressources de transformation axés sur la cohérence et les pratiques exemplaires dans la prestation des services ont été élaborés et perfectionnés en 2021-2022. Ces mesures renforcent la collecte de données dans le programme et permettent une évaluation continue de l'efficacité et de la disponibilité des programmes par rapport aux besoins des clients du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

Finance sociale

Le Bureau de l'innovation sociale du Manitoba utilise des processus d'innovation pour créer des solutions uniques et efficaces aux problèmes sociaux complexes souvent rencontrés par les populations vulnérables par l'élaboration d'outils de financement social, tels que des projets et des fonds axés sur les résultats, et la mobilisation des investisseurs ciblés. En 2021-2022, le Bureau de l'innovation sociale a commencé à coordonner deux nouveaux projets axés sur les résultats, ce qui porte à huit le nombre total de projets axés sur les résultats en cours au Manitoba.

Beaucoup de travail a été fait en 2021-2022 pour élaborer trois projets axés sur les résultats qui seront lancés en 2022-2023. Ces projets portent sur des questions liées à la pauvreté, comme celles présentées ci-dessous.

Réduction de la récidive chez les jeunes

La pauvreté est un facteur important qui contribue à l'implication des jeunes dans le système judiciaire, y compris la récidive. En 2021-2022, des travaux étaient en cours

pour élaborer un projet de financement social destiné à réduire la récidive chez les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui sont actuellement impliqués dans une démarche de justice réparatrice, font l'objet d'ordonnances de surveillance dans la collectivité ou sont en détention.

Financement pour la santé cardiovasculaire des femmes

La pauvreté est étroitement liée à la santé d'un individu. Une mauvaise santé crée des difficultés qui limitent la capacité d'une personne à trouver un emploi et augmente le risque de vivre dans la pauvreté. Les maladies du cœur représentent un problème de santé important auquel font face les femmes du Manitoba aujourd'hui. Reconnaisant l'expérience unique des femmes en matière de santé cardiovasculaire et l'importance de s'attaquer à ce problème, le gouvernement du Manitoba a annoncé en septembre 2021 son intention d'élaborer un projet de financement social visant à réduire le risque de maladies du cœur chez les femmes.

Aider les Manitobains à cesser de fumer

En raison de la corrélation entre la pauvreté et la santé, l'amélioration des résultats de santé des Manitobains est une priorité de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté. Beaucoup de travail a été fait en 2021-2022 pour élaborer le premier projet de financement social lié à la santé (Quit Smoking with Your Pharmacist [Arrêtez de fumer avec votre pharmacien]) en partenariat avec Shoppers Drug Mart pour aider des milliers de personnes à cesser de fumer. Ce projet a été lancé en avril 2022.

Restaurer le lien sacré

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a continué de collaborer avec la Régie des services à l'enfant et à la famille des Premières Nations du sud du Manitoba à la mise en œuvre du projet Restaurer le lien sacré, le projet pilote d'obligations à impact social le plus important au Manitoba. Ce projet pilote a achevé la dernière année de prestation de services, grâce à laquelle près de 200 futures mères travaillant avec un office de services à l'enfant et à la famille du de la Régie du Sud, évaluées comme présentant un risque élevé d'appréhension à l'égard du nourrisson, ont été mises en relation avec des doulas autochtones et un soutien considérable. Ce projet fournit des soins préventifs aux futures mères autochtones selon une perspective culturellement appropriée, comme le préconisent les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les Appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Renforcer l'écosystème de la finance sociale du Manitoba

En 2021-2022, le Bureau de l'innovation sociale, en partenariat avec SVX, un organisme de services financiers sans but lucratif, a mené un processus de consultation afin d'élaborer un plan d'action pour la mobilisation des investisseurs qui sera utilisé

afin de renforcer l'écosystème de la finance sociale du Manitoba. Le Bureau de l'innovation sociale a également organisé des laboratoires de solutions, réunissant des experts en la matière pour trouver des solutions, a consulté d'autres ministères sur la méthode et les processus de finance sociale et a offert des possibilités de formation en innovation sociale aux ministères.

Laboratoires solution

En 2021-2022, le Bureau de l'innovation sociale a exploré les obstacles multisystèmes qui avaient une incidence négative sur deux groupes : 1) les jeunes autochtones et 2) les personnes considérées comme éloignées du marché du travail. Des consultations ont été menées auprès des utilisateurs finaux des services de l'Aide à l'emploi et au revenu, des organismes communautaires et des experts en la matière afin de mieux comprendre les lacunes des services que les personnes rencontrent dans leurs efforts pour obtenir et conserver un emploi intéressant. Les idées clés ont été utilisées pour définir les exigences de service pour les futures demandes de propositions et la conception des services.

Réponse à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les Manitobains dans le besoin

Malgré un déploiement rapide du vaccin et des taux de vaccination relativement élevés, la pandémie de la COVID-19 s'est poursuivie en 2021-2022 avec l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19. Alors que le gouvernement a concentré ses efforts sur le redressement économique et social de la province, la protection de la santé et du bien-être des Manitobains est restée une priorité urgente. Cette section présente la réponse du gouvernement à la COVID-19 pour aider la population manitobaine à atténuer les difficultés liées à la pandémie.

Soutien en matière de santé mentale pour les élèves pendant la pandémie

- Le gouvernement a travaillé avec les divisions scolaires pour répondre aux besoins des élèves et a fourni des fonds supplémentaires pour le soutien en santé mentale du personnel et des élèves. Cette somme s'ajoute aux 2,5 millions de dollars annoncés en 2020-2021. Notamment :
 - le versement d'une somme supplémentaire de 380 000 \$ à l'Association canadienne pour la santé mentale afin de fournir du soutien aux membres du personnel du secteur de l'éducation, y compris des spécialistes de la navigation à travers différents services, des ressources en ligne en français et en anglais, et une équipe d'entraîneurs en bien-être des pairs;
 - le versement d'une somme supplémentaire de 100 000 \$ au programme Sources of Strength afin de permettre un développement accru, tel que la traduction des

documents vers le français et la formation en programmation par les pairs pour 50 éducateurs de plus, ainsi que l'augmentation du nombre d'écoles secondaires qui offrent le programme;

- le versement d'une somme de 40 000 \$ visant à offrir une formation SafeTalk à 50 éducateurs qui formeraient ensuite des élèves de 15 ans et plus, des enseignants et des parents à la prévention du suicide et à l'intervention. Ce financement fournirait également un registre SafeTalk centralisé pour un accès aux ressources et un déploiement faciles;
 - le versement d'une somme de 80 000 \$ pour le perfectionnement professionnel des éducateurs et des dirigeants qui est basé sur les traumatismes et qui est adapté à la culture pertinente pour aborder les effets à long terme issus de la pandémie;
 - une somme de 150 000 \$ a été attribuée aux projets pilotes qui appuient et améliorent le bien-être par la participation d'aînés et de gardiens du savoir à l'école.
- Les services offerts aux étudiants et aux familles dans les écoles locales facilitent l'accès aux aides nécessaires pour ceux qui vivent dans la pauvreté. Notamment :
 - Un projet pilote amélioré de santé mentale et de lutte contre les dépendances, en milieu scolaire, a été lancé pendant la pandémie et a permis de répondre avec souplesse aux besoins en matière de santé mentale des élèves et de leurs familles, alors que les personnes ayant des besoins complexes en matière de santé mentale auraient pu passer entre les mailles du filet.
 - Les fiches-conseils, créées au début de la pandémie et toujours en circulation, fournissent des renseignements aux élèves, aux enseignants et aux familles en mettant en évidence les ressources manitobaines et canadiennes et en mettant l'accent sur l'équipe scolaire.
 - Le Mental Health Networking Group a travaillé avec les divisions scolaires, le personnel et les équipes scolaires pour cibler les élèves ayant besoin d'un soutien accru et a fourni des « paniers pour le bien-être » contenant des articles tels que des stylos, des clés USB de travail, du savon, de la nourriture et des tampons, créés individuellement pour répondre aux besoins des élèves et favoriser la participation, l'établissement de liens et les vérifications relatives au bien-être.
 - Le site « Soins pour tous dans l'éducation » de l'Association canadienne pour la santé mentale a été lancé, reconnaissant la nécessité du bien-être et de la santé

mentale des enseignants, qui ont une incidence directe sur le bien-être et la santé mentale des élèves.

- Le lancement de la stratégie sur la santé mentale en cinq points — parler, former, enseigner, outiller et prendre soin — a aidé les divisions scolaires à examiner le bien-être global du système et les besoins en matière de santé mentale d'une manière qui permette de faire la transition entre la pandémie et l'apprentissage du rétablissement.
- Le programme Jeunesse, J'écoute a été élargi pour inclure un conseiller en classe ainsi que la préparation d'un ensemble de ressources propres au Manitoba que le personnel scolaire peut trouver sur le site Web et créer des ressources pour les élèves, les écoles et les collectivités selon les besoins, y compris des documents téléchargeables pour les élèves dont l'accès à Internet est limité. .

Financement de Centraide

Le gouvernement du Manitoba a accordé un financement de 2 millions de dollars à Centraide Winnipeg afin d'aider les organismes communautaires à répondre aux besoins accrus en matière de santé mentale, de bien-être et de rétablissement à la suite de la pandémie de COVID-19. Cet investissement a permis la prestation rapide et accessible d'une variété de services de soutien en matière de santé mentale, de consommation de substances et de dépendances, ainsi que de programmes de bien-être et de promotion de la santé. Le partenariat financera des programmes pendant une période d'un à trois ans, en mettant l'accent sur la réduction des temps d'attente pour les services, le soutien aux organismes de services autochtones, et la formation ainsi que le renforcement des compétences des fournisseurs de services.

Soutenir la sécurité dans les écoles

Au cours des deux dernières années, près de 250 millions de dollars de financement pour la sécurité dans les écoles ont été alloués aux divisions scolaires et aux écoles pour les dépenses liées à la COVID-19. La province a alloué 63 millions de dollars au financement pour la sécurité dans les écoles pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'assurer une protection continue des écoles contre la pandémie, de soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves et d'améliorer la ventilation. Les divisions scolaires ont également pu orienter le financement en fonction de leurs besoins locaux, notamment en augmentant le financement des programmes de nutrition.

La priorité était de garder les écoles aussi sécuritaires que possible et ouvertes pour l'apprentissage en classe.

Groupe de travail sur la mise en œuvre du programme de vaccination contre la COVID-19

Le Groupe de travail sur la mise en œuvre du programme de vaccination était une équipe pangouvernementale, comprenant des sociétés d'État et des autorités sanitaires régionales, qui s'efforçaient de relever les défis de l'immunisation du public contre la COVID-19. Reconnaisant la nécessité d'une démarche à multiples facettes, le Groupe de travail a mis sur pied des projets visant à promouvoir l'éducation et à tirer parti des partenariats communautaires pour faire en sorte que l'information et les vaccins soient accessibles aux Manitobains marginalisés sur le plan structurel :

- **Levez la main** : Une séance de questions en personne avec le D^r Roussin et le D^r Reimer sur la COVID-19 et les problèmes qui touchent les jeunes. L'événement a eu lieu dans le quartier nord de Winnipeg et a été diffusé en direct dans des dizaines de salles de classe de la province.
- **Loterie de vaccination** : Une promotion basée sur des mesures incitatives qui faisait appel à un prix monétaire ou une bourse d'études comme motivation financière pour les Manitobains qui demeuraient indifférents aux autres mesures liées à la vaccination. Cet effort a permis d'augmenter les niveaux d'immunisation de 20 % au cours de la période de la campagne dans les quartiers à faible revenu.
- **Subvention d'encouragement et de sensibilisation communautaire** Protégeons les enfants du MB Un programme de subvention communautaire qui offrait jusqu'à 20 000 \$ à des organismes, des entreprises et des groupes culturels qui travaillent auprès des collectivités vulnérables et à faible taux de participation. Des dizaines de bénéficiaires ont organisé des centaines de projets, et plus de 15 000 premiers et seconds vaccins ont été directement attribués à leurs activités.
- **Campagne « Protect Our People »** : Une campagne d'immunisation axée sur les Autochtones et visant à atteindre les populations qui n'ont pas pris connaissance des recommandations du gouvernement et des services de santé publique. Promue par les médias sociaux, le marketing par influence, les activations communautaires et la sensibilisation directe, la campagne a concentré ses efforts sur les zones centrales à faible revenu.
- **Centres de vaccination autochtones en milieu urbain** : Un programme de vaccination COVID-19 dirigé par des Autochtones qui a fourni des centres accessibles et sécuritaires sur le plan culturel aux personnes qui font face à des obstacles à la vaccination. Des milliers de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuits ont été vaccinés dans le cadre de ce projet.
- **Le projet de sensibilisation à la vaccination de l'Aide à l'emploi et au revenu** : L'objectif du projet était de réduire l'hésitation des clients de l'Aide à l'emploi et au revenu à se faire vacciner en raison d'un manque potentiel de compréhension ou de connaissance des ressources pour accéder aux vaccins contre la COVID-19. Les conseillers du Programme d'aide à l'emploi et au revenu sont entrés en contact avec les clients au cours du mois de juin, leur offrant un soutien et des renseignements

généraux sur la vaccination contre la COVID-19, les aidant à faire des choix éclairés et à accéder aux services de santé.

- Centres en milieu scolaire dans toute la province : Des centres de vaccination en milieu scolaire pour les enfants âgés de 5 à 11 ans ont été mis en place dans les écoles de la province, en partenariat avec les autorités sanitaires régionales locales. Là où cela était le plus nécessaire, certains de ces centres ont offert des vaccins en dehors des heures de classe, à l'intention des familles et de la collectivité.

Mise à disposition des renseignements sur la COVID-19 à toute la population manitobaine

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a aidé d'autres paliers de gouvernement et des organismes des secteurs public et privé à accéder à des outils, des ressources et des renseignements sur les lois et les normes du Manitoba en matière d'accessibilité, ainsi qu'à la formation, afin de favoriser l'élimination des obstacles à l'accessibilité pendant la pandémie. Ces documents étaient gratuits, affichés sur [AccessibilityMB.ca](https://www.accessibilitymb.ca), et diffusés en format électronique et virtuel lors d'événements, par l'intermédiaire d'Accessibility News et sur demande. Le gouvernement a également continué d'encourager l'utilisation de la langue ASL lors des séances d'information sur la COVID-19, et de sensibiliser le public et les responsables de la mise en œuvre de la vaccination aux mesures d'adaptation pour les personnes handicapées tout au long du processus.

Maintenir un accès sûr et fiable aux services destinés à aider les Manitobains à trouver des emplois

Le gouvernement du Manitoba, par l'intermédiaire de ses Centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba et de ses fournisseurs de services, a continué d'offrir un accès aux ressources et aux mesures de soutien grâce aux services virtuels et en personne, afin de s'assurer que la population manitobaine avait accès au soutien au perfectionnement professionnel et aux ressources d'emploi nécessaires pour réussir sur le marché du travail.

Programmes de soutien à l'emploi pour les particuliers et les entreprises

Pour soutenir l'emploi pendant la pandémie, le Manitoba a versé 37 millions de dollars en soutien salarial par l'intermédiaire du Programme du Manitoba pour l'embauche de personnel en bonne santé, qui a fusionné avec le programme du Fonds pour les premiers emplois du Manitoba. Plus de 3 200 entreprises ont reçu du financement pour embaucher 14 785 employés.

Services aériens aux collectivités éloignées pendant la pandémie de COVID-19

Une entente signée par le Manitoba et le Canada a permis de garantir que les services aériens aux collectivités nordiques éloignées soient maintenus pendant toute la pandémie COVID-19. L'entente a soutenu financièrement les transporteurs qui offraient

un service de transport planifié à 21 collectivités éloignées pour lesquelles le service aérien constitue le seul moyen de transport à longueur d'année et assure la disponibilité continue de nourriture, de fournitures médicales et d'autres biens et services essentiels.

Financement supplémentaire pour les refuges financés par le Programme de prévention de la violence familiale

En octobre 2021, les refuges pour les victimes de violence familiale ont connu une demande de services particulièrement élevée à un moment où les effectifs étaient au plus bas. Pour répondre à ces besoins immédiats, le Programme de prévention de la violence familiale a fourni 45 000 \$ en allocations de secours à court terme.

Ce financement a permis de créer deux postes à temps plein. Le premier poste à Willow Place a permis d'assurer la transition vers l'hôtel des personnes ayant séjourné à Willow Place et à Ikwe Widdjitiwin. Le second poste, au West Central Women's Resource Centre, comportait des responsabilités similaires, mais se concentrait sur la transition de l'hôtel vers un logement à plus long terme. Le Programme de prévention de la violence familiale a également été en mesure de soutenir de nombreux refuges avec 69 500 \$ pour couvrir les coûts des heures supplémentaires.

Soutien aux organismes desservant la population itinérante

En 2021-2022, le Manitoba a fourni un soutien financier unique pendant la pandémie de COVID-19 aux organismes desservant la population itinérante, notamment Siloam Mission, Main Street Project, End Homelessness Winnipeg et Resource Assistance for Youth Inc., pour un total de 3,9 millions de dollars. Ce montant comprend 1,8 million de dollars pour l'hébergement en isolement et les services de jour fournis par le Main Street Project.

Programme d'apprentissage de la nutrition à domicile

En 2021-2022, le gouvernement du Manitoba a continué de collaborer avec cinq organismes communautaires à Brandon, Winnipeg, Cross Lake et dans la région de Bayline pour offrir le Programme d'apprentissage de la nutrition à domicile. Ce programme a aidé les familles ayant des enfants d'âge scolaire qui ont connu des perturbations alimentaires pendant la pandémie de COVID-19 en fournissant des boîtes d'aliments nutritifs pour le petit déjeuner ainsi que des recettes simples et adaptées aux enfants, et des activités d'apprentissage à près de 6 500 enfants chaque semaine.

Le Centre de services d'aide à l'emploi et au revenu

En réponse à la pandémie de COVID-19, afin d'assurer un accès continu aux services essentiels pour les Manitobains à faible revenu, le Programme d'aide à l'emploi et au revenu a créé le Centre de services d'aide à l'emploi et au revenu. Le Centre de services a été créé comme un moyen sécuritaire et responsable d'améliorer l'accessibilité tout en continuant à offrir des services aux participants du programme, aux organismes communautaires et au public pendant que les ordonnances de santé

publique étaient en vigueur. À la suite de son succès pendant la pandémie, le Centre de services est devenu un élément permanent du soutien à la prestation des services du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Indicateurs de réduction de la pauvreté

Un bon cadre de mesure est essentiel pour surveiller adéquatement les résultats des mesures gouvernementales et assurer le succès de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et de promotion de l'inclusion sociale au Manitoba.

Ce cadre comprend l'objectif principal de la stratégie, qui est de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % d'ici 2025, par rapport à l'année de référence de 2015.

Comme la pauvreté est complexe et comporte de multiples facettes, le cadre de mesure de la stratégie comprend un ensemble de 13 indicateurs, y compris la mesure officielle de la pauvreté au Canada, qui permettront de suivre l'évolution globale de la stratégie. Ces indicateurs ont été établis à partir de consultations et du cadre de mesure fédéral.

Cette section présente les données des 13 indicateurs de la stratégie sur les secteurs clés qui sont fortement corrélés avec la pauvreté et l'exclusion sociale : le revenu, l'éducation, la garde d'enfants, le bien-être des enfants, l'emploi, la santé, l'inégalité des revenus et le logement. Lorsqu'elles sont disponibles, des données non regroupées sont également présentées afin de fournir un aperçu plus détaillé de la pauvreté au Manitoba.

Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation

La Loi canadienne sur la réduction de la pauvreté (2019) a établi la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (MPC) comme mesure officielle de la pauvreté au Canada.

[S'engager vers un avenir meilleur](#) utilise la MPC comme indicateur pour mesurer le taux de pauvreté. La MPC figure parmi les 13 indicateurs utilisés pour surveiller l'évolution des efforts de réduction de la pauvreté dans le cadre de la stratégie.

L'Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada est la source des données de la MPC permettant de suivre l'atteinte de son objectif principal. Statistique Canada produit ces données à partir de l'Enquête canadienne sur le revenu avec un délai de deux ans. Pour le rapport annuel de 2021-2022 sur la réduction de la pauvreté, les données de la MPC les plus récentes sont celles de l'année 2020.

Le seuil de pauvreté de la MPC reflète le coût d'un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et atteindre un niveau de vie modeste. Les composantes du panier sont la nourriture, les vêtements et les chaussures, le transport, le logement et d'autres dépenses telles que

les soins personnels, les articles ménagers et d'autres biens et services qui permettent la participation à la collectivité. Les personnes ou les familles qui ne peuvent pas se permettre le panier de la MPC sont considérées comme ayant un faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

En septembre 2020, Statistique Canada a publié une version améliorée de la MPC, la série de données de la MPC de base de 2018, qui est présentée dans ce rapport annuel.

Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Les données les plus récentes de la MPC (données de 2020) montrent que le Manitoba a dépassé son objectif de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. En 2020, le taux de pauvreté infantile s'est considérablement amélioré, passant de 19,3 % en 2015 à 6 %, soit une amélioration de 69 %. De même, le taux de pauvreté global du Manitoba (taux pour l'ensemble des personnes) s'est considérablement amélioré, passant de 14,1 % en 2015 à 6,8 % en 2020, soit une amélioration de 52 %.

Le tableau 1 fournit des renseignements sur les 13 indicateurs de la stratégie de réduction de la pauvreté. Des progrès ou une stabilité relative ont été observés pour 11 d'entre eux.

Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Indicateur	Niveau de référence	Données les plus récentes	Variation en pourcentage	Tendance
<p>Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (seuil officiel de la pauvreté au Canada)¹ Coût d'un panier de consommation que requièrent les personnes seules et les familles pour répondre à leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes Source : Statistique Canada (Enquête canadienne sur le revenu)</p> <p>- Taux de pauvreté pour toutes les personnes</p>	14,1 (2015)	6,8 (2020)	Baisse de 51,8 %	progrès

- Taux de pauvreté infantile	19,3 % (2015)	6,0 (2020)	Baisse de 68,9 %	progrès
Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation² Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)	10,3 (1Q2015)	8,7 % (1Q2022)	Baisse de 15,5 %	progrès
Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)	18,2 % (31 mars 2015)	19,2 (31 mars 2022)	Hausse de 5,5 %	progrès
Enfants pris en charge Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille Source : Gouvernement du Manitoba (Familles)	10 714 enfants 3,5 % des enfants du Manitoba (31 mars 2017)	9 196 enfants 2,9 % des enfants du Manitoba (31 mars 2022)	Baisse de 14,2% Baisse de 17,1%	progrès
Mortalité prématurée³ Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)	53,2 années de vie perdues (2014-2015)	49,8 années de vie perdues (2019-2020)	Baisse de 6,4 %	progrès
Taux d'entrée de la pauvreté	3,9	4,3	Hausse de 10,3 %	régression

Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année Source : Statistique Canada	(2014-2015)	(2018-2019)		
Taux de sortie de la pauvreté Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après en avoir eu un la première année Source : Statistique Canada	25,3 % ⁴ (2014-2015)	25,4 (2018-2019)	hausse de 0,4 %	stabilité
Besoins impérieux en matière de logement⁵ Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) Source : Statistique Canada	11,3 (2006)	11,4 (2016)	hausse de 0,9 %	stabilité
Emploi Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un emploi Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)	64,4 (2015)	62,1 (2021)	baisse de 3,6 %	régression
Obtention d'un diplôme d'études secondaires Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9 ^e année et en calculant le pourcentage	77,3 % (juin 2015)	82,9 (juin 2021)	Hausse de 7,2 %	progrès

d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu. Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)				
Inégalité de revenu (indice de Palma)⁶ Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % de la population la plus nantie divisée par la part du revenu après impôt des 40 % de la population la plus pauvre Source : Statistique Canada	1,08 (2015)	0,93 (2020)	Baisse de 14 %	progrès
Compétences en littératie (lecture)⁷ Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves	498 (2015)	494 (2018)	baisse de 0,8 %	stabilité
Compétences en numératie (mathématiques)⁷ Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves	489 (2015)	482 (2018)	baisse de 1,4 %	stabilité

¹Les données reposent sur la nouvelle série de Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de 2018, publiée par Statistique Canada le 8 septembre 2020, qui reflète une méthodologie améliorée et remplace l'ancienne série de 2008. Les données de 2015 présentées sont légèrement différentes des données figurant dans le rapport annuel de l'année précédente en raison

de la modification apportée à la base démographique de référence par Statistique Canada pour les données de l'Enquête canadienne sur le revenu pour la période de 2012 à 2019.
² Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation au cours des premiers trimestres de 2015 ou 2022.
³ Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées afin de permettre de justes comparaisons entre des secteurs présentant différentes caractéristiques démographiques. Les données rapportées pour cet indicateur ne seront pas comparables à celles figurant dans les rapports annuels publiés dans les années antérieures à 2020-2021, car une méthodologie différente a été utilisée à partir de 2020-2021 pour établir une nouvelle norme à l'avenir.
⁴ En août 2021, Statistique Canada a apporté une correction sur les valeurs associées à la définition du revenu total et du revenu après impôt, ce qui a entraîné des changements mineurs dans les données publiées précédemment. En raison de cette correction, les données de référence (2014-2015) ont été modifiées pour passer de 25,2 % à 25,3 %.
⁵ Les données sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement proviennent du recensement et sont publiées tous les cinq ans. Les données de 2011 sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ne peuvent être comparées à celles de 2016. Les données de 2011 étaient fondées sur l'Enquête nationale auprès des ménages, tandis que celles de 2006 et de 2016 reposaient sur le recensement. En conséquence, les données de 2006 sont utilisées comme niveau de référence. Les données du Recensement de 2021 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport annuel.
⁶ Le rapport est calculé d'après les données du Tableau 11-10-0193-01, « Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile » de revenu, de Statistique Canada. (consulté le 16 juillet 2022). Les données de 2015 présentées sont légèrement différentes des données figurant dans le rapport annuel de l'année précédente en raison de la modification apportée à la base démographique de référence par Statistique Canada pour les données de l'Enquête canadienne sur le revenu pour la période de 2012 à 2019.
⁷ Les données sur la littératie (compétences de lecture) et la numératie (compétences en mathématiques) sont disponibles tous les trois ans dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les données de base de 2012 ont été remplacées par celles de 2015 lorsque le PISA 2018 a été rendu disponible. Les pays membres et associés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont décidé de reporter l'évaluation du PISA 2021 à 2022 en raison des difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Il n'y a actuellement aucun nouveau renseignement concernant le PISA.

Subdivision des données liées aux indicateurs

Certaines populations démographiques sont plus à risque de connaître la pauvreté au Manitoba. Pour mieux comprendre comment la pauvreté touche les Manitobains vulnérables, cette section présente des données non regroupées sur certains indicateurs lorsque les données sont disponibles.

Taux de faible revenu

Le gouvernement du Manitoba reconnaît qu'il y a des Manitobains qui ont davantage besoin de soutien. La stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté vise à alléger le fardeau de la pauvreté, en particulier pour les personnes les plus à risque.

Le tableau 2 montre les taux de pauvreté du Manitoba pour certains groupes démographiques pour la période de 2015 à 2020. Bien que les taux de pauvreté se soient considérablement améliorés en 2020 pour tous les groupes vulnérables indiqués, les taux pour les personnes dans les familles dirigées par des jeunes et les personnes seules non âgées (âgées de 45 à 64 ans) sont plus de trois fois supérieurs au taux provincial.

Bien que des progrès aient été réalisés, il reste beaucoup à faire pour briser le cycle de la pauvreté pour les Manitobains les plus vulnérables.

Tableau 2 : Taux de pauvreté selon la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (en pourcentage), Manitoba, certains groupes, 2015-2020¹

Groupe de population	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation en pourcentage	
							De 2015 à 2020	De 2019 à 2020
Ensemble des Manitobains	14,1	12,4	11,2	11,1	11,5	6,8	-51,8	-40,9
Enfants	19,3	15,5	12,8	13,1	13,5	6,0	-68,9	-55,6
Aînés	5,9	4,9	5,4	6,1	5,6	2,3	-61,0	-58,9
Familles monoparentales	44,5	38,4	28,6	30,3	33,5	15,2	-65,8	-54,6
Femmes	13,7	12,2	11,5	11,1	11,0	6,5	-52,6	-40,9
Hommes	14,5	12,5	10,9	11,2	12,0	7,0	-51,7	-41,7
Autochtones (hors réserve)	23,9	26,3	20,7	27,4	21,7	12,6	-47,3	-41,9
Personnes handicapées	19,2	17,3	15,9	13,8	14,0	7,5	-60,9	-46,4
Personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes ²	36,7	45,1	39,0	39,0	39,3	31,1	-15,3	-20,9
Personnes seules (45 à 64 ans)	31,9	33,5	30,6	31,0	34,3	23,4	-26,6	-31,8

¹Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, série de mesures du panier de consommation de l'année de base 2018. Les données de 2015 à 2019 présentées diffèrent de celles rapportées précédemment en raison de la modification apportée à la base démographique de référence par Statistique Canada.

²Le principal soutien économique est âgé de 24 ans ou moins.

Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

Il est important de comprendre et de suivre la proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET), car cela peut indiquer des problèmes au

niveau du système d'éducation et du marché du travail. Cela peut également indiquer des tendances dans l'attitude des jeunes adultes à l'égard du travail.

L'indicateur du taux NEET du Manitoba est conforme à l'indicateur de pauvreté du Canada pour l'engagement des jeunes, et il s'agit d'un indicateur bien établi utilisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le tableau 3 montre que le taux NEET du Manitoba s'est amélioré, passant de 10,3 % au premier trimestre de 2015 à 8,7 % au premier trimestre de 2022. Une tendance similaire est également observée pour l'ensemble du Canada, qui s'est amélioré, passant de 10,6 % durant le premier trimestre de 2015 à 10 %. Les données indiquent que le Manitoba est en bonne voie de se remettre de l'incidence négative de la pandémie de COVID-19.

Tableau 3 : Jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation au Canada et au Manitoba, du T1 de 2015 au T1 de 2022¹

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022
Taux NEET au Canada (en %)	10,6	10,6	9,6	9,8	9,3	11,8	11,4	10,0
Taux NEET au Manitoba (en %)	10,3	11,3	11,3	11,5	11,8	11,3	11,7	8,7
- Nombre de personnes (000)	16,7	18,4	18,7	19,4	20,1	19,2	19,6	14,5
- Classement (1 étant le meilleur)	3	5	5	8	8	3	5	2

¹Source : Statistique Canada, données personnalisées du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2022.

Le tableau 4 montre une amélioration du taux NEET au premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021 pour toutes les provinces, à l'exception du Québec qui a connu une légère augmentation. Le Manitoba a enregistré le deuxième meilleur taux NEET au premier trimestre de 2022.

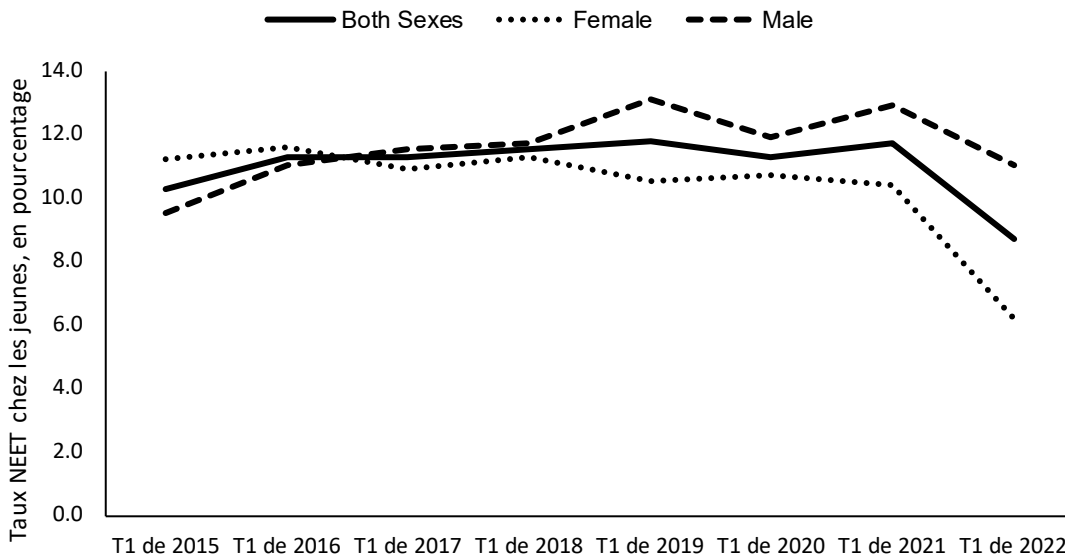
Tableau 4 : Taux de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (en %), Canada et provinces, du T1 de 2015 au T1 de 2022¹

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022
Canada	10,6	10,6	9,6	9,8	9,3	11,8	11,4	10,0

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022
Alb.	9,3	11,0	10,5	11,1	9,9	12,1	11,8	9,3
C.-B.	11,5	9,6	9,1	9,3	8,6	12,5	12,4	10,4
Man.	10,3	11,3	11,3	11,5	11,8	11,3	11,7	8,7
N.-B.	14,2	15,9	14,5	14,5	12,1	12,0	12,8	12,5
T.-N.	13,5	15,3	17,0	11,4	13,9	16,6	15,8	13,0
N.-É.	11,3	11,9	11,3	11,9	10,5	13,9	11,4	10,2
Ont.	10,1	10,0	9,3	9,6	9,5	11,2	11,5	10,1
Î.-P.-É.	13,5	13,6	16,0	9,6	10,2	11,2	11,6	7,9
Qc	11,1	10,8	8,1	8,5	8,0	11,6	9,4	9,7
Sask.	11,1	11,6	11,5	11,1	9,3	13,7	13,6	9,2
¹ Statistique Canada, données personnalisées pour le premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2022.								

Le taux NEET chez les femmes est supérieur au taux NEET chez les hommes depuis le premier trimestre de 2017. Au premier trimestre de 2022, le taux NEET chez les femmes était de 6,2 %, tandis que le taux NEET chez les hommes était de 11 %.

Graphique 1 : Taux de jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET), Manitoba, T1 de 2015 au T1 de 2022¹



¹Source : Statistique Canada, données personnalisées, du premier trimestre de 2015 au

Places en garderie

Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants (âgés de 12 ans et moins) au Manitoba ayant obtenu une place dans une garderie.

Indicateur du rétablissement du Manitoba après la pandémie et du partenariat réussi des gouvernements provincial et fédéral pour soutenir le secteur des services de garde d'enfants. La disponibilité des services de garde d'enfants autorisés, en date du 31 mars 2022, a augmenté considérablement par rapport à la base de référence du 31 mars 2015.

Le tableau 5 montre la ventilation des places en garderie disponibles par groupe d'âge.

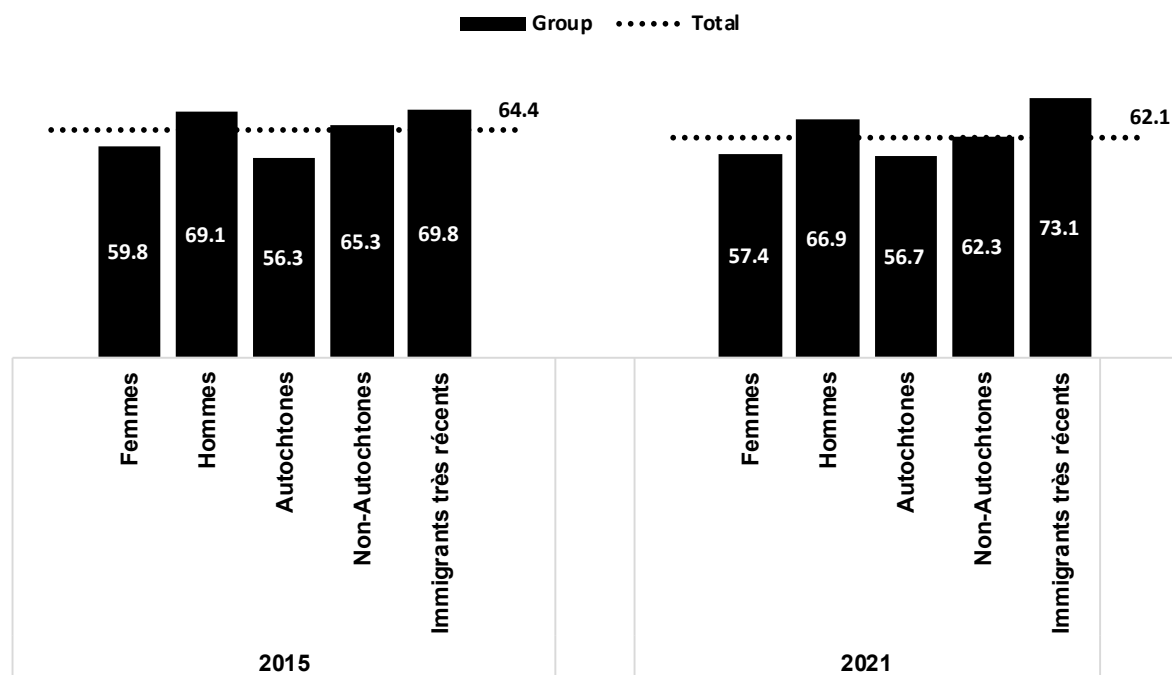
Tableau 5 : Pourcentage des enfants pour lesquels il y a une place réglementée en garderie

Groupe d'âge	Au 31 mars 2015	Au 31 mars 2022	Augmentation de pourcentage
0 à 5 ans	26,1 %	27,9 %	6,7 %
6 à 12 ans	11,3 %	11,8 %	4,4 %
Total, de 0 à 12 ans	18,2 %	19,2 %	5,5 %

Emploi

Le taux d'emploi de 2021 dans divers groupes de population continue d'afficher le même modèle que le taux de référence de 2015. Les taux d'emploi des femmes et des groupes autochtones sont inférieurs au taux d'emploi global du Manitoba, tandis que les taux d'emploi des hommes, des groupes non autochtones et des immigrants très récents (admis au cours des cinq années précédentes) sont supérieurs au taux provincial. Parmi les groupes de population présentés dans le graphique 2, seul le taux d'emploi des immigrants très récents a présenté une amélioration par rapport à 2015.

Graphique 2 : Taux d'emploi (%) par groupe sélectionné, Manitoba, 2015 et 2021¹

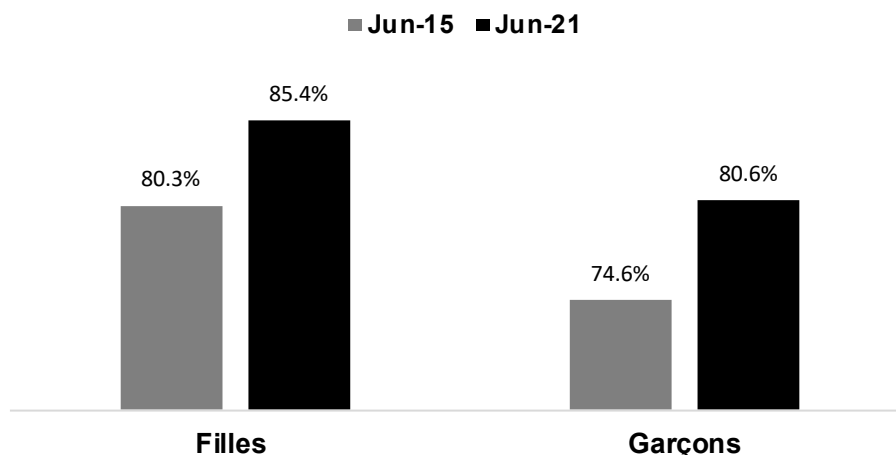


¹Les données peuvent différer de celles des rapports précédents en raison de la modification apportée à la base démographique de référence par Statistique Canada. Source : Enquête sur la population active de

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Ce taux a augmenté dans les deux groupes entre juin 2015 et juin 2021.

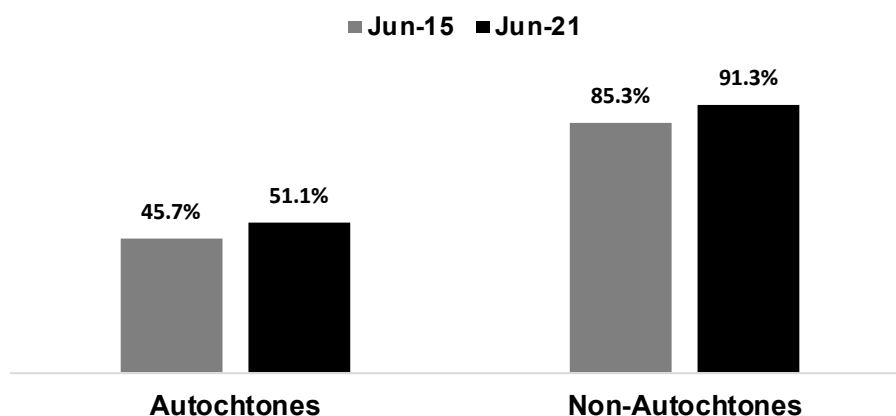
Graphique 3 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, filles et garçons, juin 2015 et juin 2021¹



¹Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9^e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les enfants autochtones est inférieur à celui des enfants non autochtones. Ce taux chez les enfants autochtones s'est amélioré, passant de 45,7 % en juin 2015 à 51,1 % en juin 2021.

Graphique 4 : Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les Autochtones et non-Autochtones, juin 2015 et juin 2021¹



¹Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9^e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux

Mortalité prématurée

L'indicateur de mortalité prématurée désigne le décès avant l'âge de 75 ans, exprimé en nombre d'années de vie perdues, par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Cette mesure est plus élevée chez les Manitobains dans les quintiles de revenu inférieur.

Le tableau 6 montre le nombre d'années de vie perdues pour 1 000 habitants, par quintile de revenu, en 2014-2015 et en 2019-2020. Au cours des deux périodes, la mortalité prématurée, basée sur le nombre d'années de vie perdues, est plus élevée dans le quintile de revenu le plus bas, tant dans les régions rurales qu'urbaines.

Tableau 6 : Mortalité prématurée, Manitoba, par quintile de revenu, régions rurale et urbaine, 2014-2015 et 2019-2020¹

Quintile de revenu	2014-15	2019-2020	Différence (2019-2020 moins 2014-2015)
Quintile le plus faible — régions rurales	95,2	89,0	-6,2
Deuxième quintile le plus faible — régions rurales	68,6	64,3	-4,3
Troisième quintile le plus faible — régions rurales	53,6	44,7	-8,9
Quatrième quintile le plus faible — régions rurales	47,1	41,4	-5,7
Quintile le plus élevé — régions rurales	38,9	35,4	-3,5
Quintile le plus faible — régions urbaines	91,5	87,5	-4,0
Deuxième quintile le plus faible — régions urbaines	54,8	51,7	-3,1
Troisième quintile le plus faible — régions urbaines	43,8	36,0	-7,8

Quatrième quintile le plus faible — régions urbaines	35,8	39,3	3,5
Quintile le plus élevé — régions urbaines	28,2	25,2	-3,0
Ensemble du Manitoba	53,2	49,8	-3,4

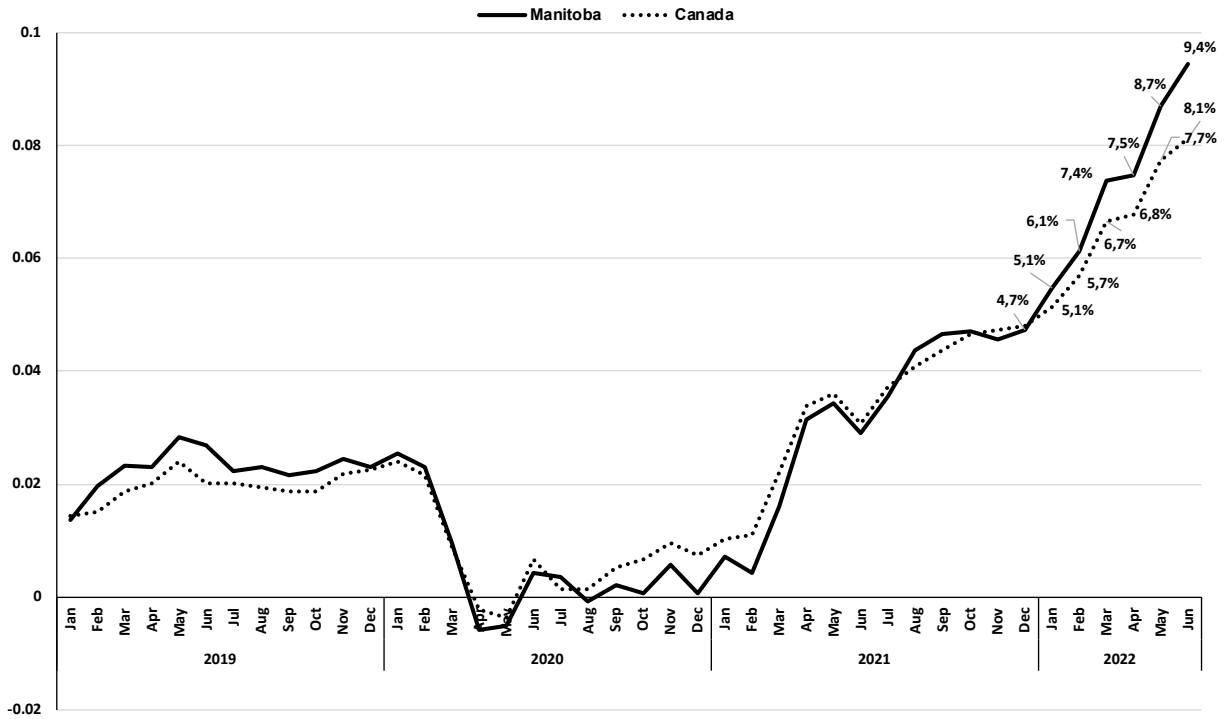
¹Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées en fonction de l'âge et du sexe afin de permettre de justes comparaisons entre les régions présentant des caractéristiques démographiques différentes. Les données rapportées pour cet indicateur ne seront pas comparables à celles figurant dans les rapports annuels publiés dans les années antérieures à 2020-2021, car une méthodologie différente a été utilisée à partir de 2020-2021 pour établir une nouvelle norme à l'avenir.

Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)

Aller de l'avant

Les événements récents survenus dans la dernière partie de l'année 2021-2022 pourraient entraîner des difficultés financières pour la population manitobaine, car les pressions inflationnistes continueront de s'accroître au cours de l'exercice 2022-2023. Les perturbations économiques découlant de la pandémie, comme les pénuries de main-d'œuvre, en particulier dans le secteur des transports, ont créé des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement qui ont poussé les prix à la hausse. La grave sécheresse qui a sévi au cours des mois d'été de l'année 2021-2022 a entraîné des pénuries alimentaires, contribuant ainsi au problème d'approvisionnement, tandis que la guerre en Ukraine, à la suite de l'invasion russe en février 2022, est un autre événement qui a exacerbé la crise de l'approvisionnement. La Russie est un important fournisseur de pétrole et de gaz, tandis que l'Ukraine est un important fournisseur de céréales. Tous ces événements contribuent à expliquer les fortes augmentations des taux d'inflation à travers le pays, comme l'indiquent les données de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Graphique 5 : Taux d'inflation à la consommation¹
 (Variation en pourcentage sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation)



¹Le taux d'inflation à la consommation indiqué est basé sur la variation en pourcentage sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation pour tous les articles, selon le tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada, Indice des prix à la consommation,

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à améliorer la vie de tous les Manitobains et s'efforce d'accroître l'abordabilité. Au cours de l'année à venir, le Manitoba se prépare à faire face aux nouveaux défis que représentent les taux d'inflation extrêmement élevés, du jamais vu depuis une génération.